



REVUE DES ETUDES ANCIENNES

TOME 118
2016 – N°1

LA CHRONOLOGIE DE LA CRISE DE 238*

Jean-Yves STRASSER**

Résumé. – Tous les paramètres permettant d'établir la chronologie de l'année 238, entre la révolte africaine et l'avènement de Gordien III, sont examinés : la durée des règnes ; l'apport de la documentation égyptienne, qui doit être considéré comme fiable ; le monnayage à Rome et à Alexandrie ; les constitutions impériales ; la date des *Kapetôlia*, pendant lesquels eut lieu l'assassinat de Pupien et Balbin ; les inscriptions datées de la première moitié de 238, en particulier l'inscription de Virunum *CIL* III 4820, qui fournit désormais un repère plus solide pour l'avènement de Gordien III. L'ensemble s'oppose à une chronologie haute, que ne soutenait que l'inscription de Shaqqā en l'honneur du tout jeune Auguste ; elle a bien dû dans un premier temps être gravée en l'honneur de Maximin puis modifiée deux fois, la dernière pour honorer Philippe l'Arabe. La période la plus probable pour le *dies imperii* de Gordien est celle des jeux Apollinaires, entre le 6 et le 13 juillet ; on peut à nouveau défendre comme jour possible le 9 juillet.

Abstract. – All elements for establishing the chronology of the year 238, between the African revolt and the advent of Gordian III, are reconsidered: the duration of the reigns; the contribution of Egyptian documents, which must be considered reliable; the mint in Rome and Alexandria; the imperial constitutions; the date of the *Kapetôlia*, during which the murder of Pupienus and Balbinus took place; the inscriptions dating from the first half of 238, in particular the inscription of Virunum *CIL* III 4820, which now provides a more robust marker for the advent of Gordian III. All data are in contradiction with the high chronology. This chronology derives from the inscription from Shaqqā in honour of Gordian; actually it was initially engraved in honour of Maximinus and amended twice, the last to honour Philippus Arabs. The most likely time for the *dies imperii* of Gordian is that of the Apollinarian games, between 6 and 13 July; we can again defend as possible day July 9.

Mots-clés. – durées de règne, Gordien III, chronologie de l'Empire, inscriptions latines et grecques, *Kapetôlia* de Rome.

* Nous remercions les experts de la *REA* pour leur relecture attentive et leurs suggestions.

** CNRS, UMR 8210-ANHIMA, Paris ; aljystrasser@yahoo.fr

Le débat multiséculaire sur la chronologie de la crise qui secoua l'Empire romain en 238 a connu un tournant majeur avec la publication en 1984 d'une inscription grecque de Syrie. Alors que depuis la fin du XIX^e siècle, il n'y avait eu pour ainsi dire aucune source nouvelle qui permette de fixer les événements troublés de cette « année des six empereurs »¹, la dédicace découverte à Shaqqā et publiée par M. Sartre semblait résoudre l'aporie frustrante de la chronologie absolue. Les dates hautes qui en résultent pour les événements qui vont de la révolte africaine, fin décembre 237-début janvier 238, jusqu'à l'avènement de Gordien III, début mai 238, sans s'imposer totalement, ont tout du moins tendu à se vulgariser, notamment à travers quelques instruments de travail majeurs². Nous défendrons ici, sur la base d'un réexamen de tous les éléments, une chronologie basse, qu'étaye la révision de *CIL* III 4820.

Gordien III a selon nous revêtu la pourpre impériale dans la première moitié de juillet. Une date comprise entre le 6 et le 13 de ce mois, alors qu'étaient célébrés à Rome les jeux Apollinaires et le concours grec des *Kapetôlia*, fourchette que ne viennent contredire ni les témoignages numismatiques, ni les inscriptions de 238, ni la documentation égyptienne, est extrêmement probable. Les témoignages littéraires permettent peut-être de fixer l'avènement au 9 juillet³.

La crise de l'année 238⁴ dure un peu plus de quatre mois et la succession des événements est globalement bien établie. Les troubles éclatent en Afrique où le proconsul Gordien est porté à la pourpre par un soulèvement populaire, à Thysdrus, dans des circonstances peu claires ;

1. Ce qui faisait dire à X. LOROT que « l'enchevêtrement des arguments échangés de tous côtés depuis plus d'un siècle est tel que la discussion ne peut désormais progresser à moins que de nouveaux éléments ne soient versés au dossier » (X. LOROT, « Les *Fasti Ostienses* et le *dies imperii* de Gordien III » dans *Mélanges d'Histoire ancienne offerts à William Seston*, Paris 1974, p. 298, ci-après : LOROT 1974) ; beaucoup plus récemment, scepticisme intégral chez CL. ANDO, *Imperial Rome AD 193 to 284: the Critical Century*, Édimbourg 2012, p. 105, n. 6 (« hopelessly confused »).

2. D. KIENAST, *Römische Kaisertabelle*, Darmstadt 1996², p. 195 ; *Neue Pauly*, s.u. Gordianus [3] ; M. CHRISTOL, *L'Empire romain du III^e siècle : histoire politique de 192, mort de Commode, à 325, concile de Nicée*, Paris 2006², p. 92, ci-après : CHRISTOL 2006. La chronologie basse est davantage suivie dans le monde anglo-saxon, J. DRINKWATER, *CAH²*, 2008, p. 31, mais D. S. POTTER, *The Roman Empire at Bay, AD 180-395*, Londres-New York 2004, p. 606, n. 251, penche pour celle de M. SARTRE, « Le *dies imperii* de Gordien III : une inscription inédite de Syrie », *Syria* 61, 1984, p. 49-61, ci-après : SARTRE 1984.

3. Date qui n'est pas neuve, puisqu'elle avait été autrefois défendue sur d'autres bases par A. Sadée et C. E. Van Sickle, puis reprise par W. Ensslin dans la *CAH* XII de 1939, l'une des chronologies les plus suivies jusque dans les années soixante, quand la chronologie alternative était alors celle de A. PIGANIOL, *Histoire de Rome*, Paris 1939, p. 430, erronée car reposant sur une confusion entre les *ludi Capitolini* et les *Kapetôlia*.

4. On dispose désormais de plusieurs exposés clairs, outre celui de X. LOROT, « Les premières années de la grande crise du III^e siècle : de l'avènement de Maximin le Thrace (235) à la mort de Gordien III (244) », *ANRW* II.2, 1975, p. 688-724, ci-après : LOROT 1975 ; CHRISTOL 2006, p. 85-93 ; U. HUTTNER dans K.-P. JOHNE éd., *Die Zeit der Soldatenkaiser*, Berlin 2008, p. 168-180 ; K. HERRMANN, *Gordian III. Kaiser einer Umbruchszeit*, Spire 2013, p. 31-71, ci-après : HERRMANN 2013, l'une des parties les mieux informées de cet ouvrage sur Gordien III, sur lequel on verra les comptes rendus de E. KETTENHOFEN dans *H-Soz-Kult* 09.09.2013, et R. BRENDEL, *Plekos* 15, 2013, p. 169-186.

s'étant installé à Carthage, il associe son fils Gordien le Jeune en qualité de corégent⁵ et fait connaître à Rome la nouvelle de son avènement ; il est reconnu peu après par le Sénat, qui déclare Maximin le Thrace *hostis*. Mais le légat de Numidie Capelianus, resté fidèle à Maximin, écrase l'armée des deux Gordiens ; le fils laisse la vie dans la bataille et le père se suicide. Les chroniques s'accordent pour fixer à environ trois semaines la durée du règne des deux Gordiens. Le Sénat, qui avait soutenu fermement la révolte contre Maximin, décide de continuer la lutte et confie le pouvoir à deux *patres*, à l'issue d'une élection unique dans l'histoire du principat. Quelques jours après la mort des deux Gordiens – le temps que la nouvelle de leur fin arrive à Rome et que le Sénat réagisse – Pupien Maxime et Balbin deviennent les nouveaux empereurs. Ils sont d'emblée obligés sous la pression populaire d'associer comme César le petit-fils de Gordien I, le futur Gordien III.

Maximin, de son côté, après avoir appris la révolte africaine, décide de marcher sur Rome. Il ne quitte pas Sirmium tout de suite, semble-t-il, mais, une fois en campagne, s'avance rapidement jusqu'en Italie. À proximité d'Aquilée, les légions danubiennes de Maximin sont arrêtées par l'Isonzo en crue ; c'est l'un des rares indices chronologiques fournis par les textes⁶. Maximin entreprend, cet obstacle franchi, un siège qui se révèle long et difficile. Au bout de quelques semaines, peut-être un mois⁷, les troupes se retournent contre leur maître ; Maximin et son fils Maxime sont assassinés. Les légions de l'empereur thrace passent rapidement sous le contrôle de Pupien et Balbin, qui étendent alors leur autorité sur la quasi-totalité des provinces. Leur situation est cependant fragilisée par des menaces barbares sur les frontières danubiennes et orientales, par de graves difficultés financières et par la discorde entre les deux Augustes. Plusieurs émeutes avaient déjà secoué Rome durant les premiers temps de leur règne, qui dure environ trois mois ; au témoignage d'Hérodien, pendant les *Kapetôlia* – le concours grec fondé par Domitien en 86 en l'honneur de la triade capitoline – les prétoriens assassinent les deux empereurs et proclament le tout jeune Gordien seul Auguste.

La chronologie absolue a, elle, donné lieu à des reconstitutions d'une grande diversité. Nous n'exposerons pas ici le détail des raisonnements et renvoyons à l'annexe 1 pour un panorama général sur la question. Toutes les études s'accordent à voir dans l'avènement de Gordien III le point d'ancrage qui permet de fixer la chronologie relative. Le seul *terminus ante quem* ferme est celui de la fin de l'année égyptienne : l'avènement de Gordien III est antérieur au 28 août,

5. Sur ce point, l'*Histoire Auguste* est contradictoire et les sources ne permettent pas d'être sûr du moment de l'association au pouvoir du fils, cf. aussi *infra* n. 17-18.

6. Hérodien, VIII 4 : « Parvenu, à seize milles de la ville, au bord d'une très grande rivière, il vit que son cours, plein de véhémence, atteignait une profondeur et une largeur considérables, car à cette époque de l'année les neiges de la haute montagne qui, durant tout l'hiver, s'étaient durcies en glace, fondaient et grossissaient fortement les eaux du fleuve » (trad. D. ROQUES, *Hérodien. Histoire des empereurs romains de Marc-Aurèle à Gordien III*, Paris 1990).

7. LORIOU 1974, p. 308 ; cet article ainsi que la mise au point LORIOU 1975 – avec un résumé de sa chronologie aux p. 720-722 – restent tout à fait fondamentaux.

comme le montrent non seulement les documents égyptiens qui mentionnent une année une antérieure à cette date, mais aussi, si l'on accepte pleinement le témoignage d'Hérodiën sur la chronologie de l'avènement, les indications de Censorinus dans son *De die natali*⁸.

Les travaux les plus récents oscillent pour le *dies imperii* de Gordien entre une chronologie très haute, fixant l'avènement début mai, et une chronologie très basse, descendant le même événement jusqu'en août, selon que l'on ait ou non adopté les conclusions de M. Sartre sur l'inscription de Shaqqā. Ceux qui n'ont pas accepté le témoignage syrien, M. Peachin en tête, ont argué des papyrus retrouvés en Égypte, précieux pour tout l'établissement de la chronologie du III^e siècle. Or l'inscription de Shaqqā ne peut à notre avis justifier une chronologie haute. Plusieurs éléments du dossier – surtout la question des durées de règne, l'enseignement de la documentation égyptienne et la date du concours capitolin – ont été sous-estimés, quand ils n'ont pas été tout simplement esquivés.

1. – LES DURÉES DE RÈGNE

Nul besoin de rappeler qu'après Sévère Alexandre et jusqu'à Dioclétien, aucun témoignage ne fournit les *dies imperii* des empereurs. En revanche, certaines sources littéraires continuent de donner des durées de règne. Si celles-ci pouvaient être utilisées en toute sûreté, les dates des empereurs militaires nous seraient malgré tout connues, puisqu'il suffirait d'ajouter aux dernières dates assurées, à commencer par le *dies imperii* de Sévère Alexandre, les durées de règne ainsi transmises pour arriver aux dates de l'avènement des successeurs. On sait qu'il n'en est rien, et les raisons en sont nombreuses : manque de fiabilité des chiffres dans la transmission manuscrite, arrondis, données contradictoires, superposition de certains règnes (ainsi, pour ce qui nous concerne, celui de Maximin d'une part et ceux des Gordiens et de Pupien et Balbin d'autre part), complexité des crises, multiplication des usurpations, diversité des champs géographiques, qui fait qu'un avènement a souvent lieu loin de Rome, où le Sénat reconnaît le nouvel Auguste plusieurs jours ou plusieurs semaines après l'acclamation militaire, la date de celle-ci étant parfois choisie par l'empereur comme *dies imperii* de préférence à celle de la reconnaissance par le Sénat. Dans le cas de la crise de 238, la situation est-elle désespérée ?

8. Censorinus indique en effet qu'au moment où il écrit un développement situé à la fin de son ouvrage, les *Kapetôlia* de 238 sont achevés ; or il termine son traité, semble-t-il, durant l'été 238, avant la fin de l'année égyptienne, cf. K. BRODERSEN, *Censorinus. Das Geburtstagsbuch*, Darmstadt 2011, p. 13-14.

9. Rappelons que l'on ne peut pas, pour établir une chronologie fine, se baser sur les constitutions impériales conservées dans le *Code Justinien*, cf. LORIOU 1974, p. 307, SARTRE 1984, p. 55, A. LIPPOLD, *Kommentar zur Vita Maximini Duo der Historia Augusta*, Bonn 1991, p. 189, ci-après : LIPPOLD 1991 ; H. BRANDT, *Kommentar zur Vita Maximi et Balbini der Historia Augusta*, Bonn 1996, p. 89, n. 370, ci-après : BRANDT 1996 ; les constitutions apparaissent toutefois comme un argument solide contre la chronologie haute, voir *infra*.

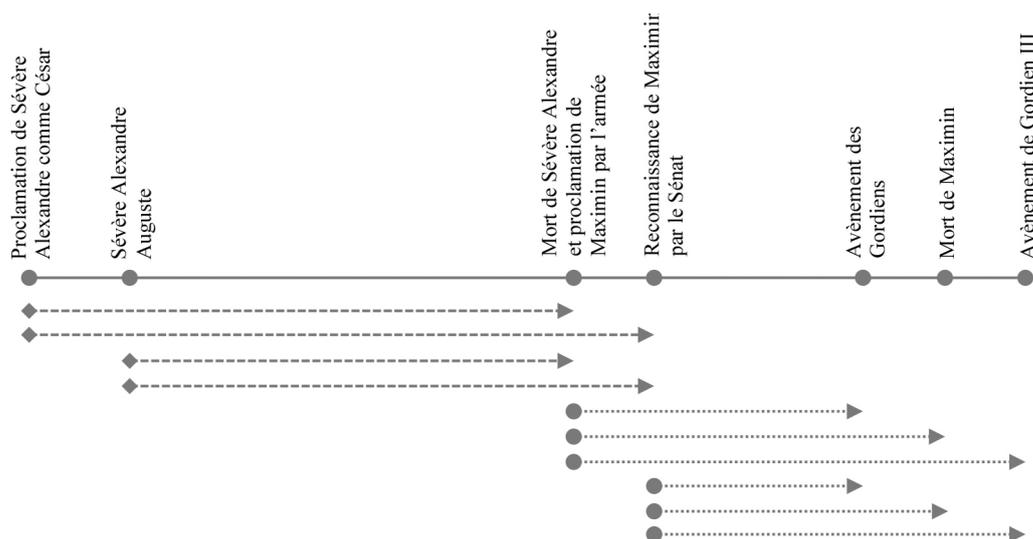
Le récent livre de Richard Burgess est désormais le point de départ obligé sur la question des durées de règne¹⁰. Pour la période de Sévère Alexandre à Gordien, nous récapitulons son inventaire, en le complétant si nécessaire, dans l'annexe 2. Sur les empereurs qui entrent en compte dans l'établissement de la chronologie de 238, on peut synthétiser les différentes durées transmises par les sources (en dehors de celles qui sont erronées de façon obvie) de la manière suivante¹¹ :

- Sévère Alexandre : 13 ans ; 13 ans et 9 jours ; 13 ans et 8 mois ; 13 ans, 8 mois, 9 jours.
- Maximin : 3 ans ; 3 ans et quelques jours ; 3 ans, 4 mois, 2 jours.
- Gordien I et II : 20 ou 22 jours.
- Pupien et Balbin : 3 mois ; 99 jours ; 100 jours.
- Gordien III : 5 ans, 5 mois, 5 jours ; 6 ans.

Les durées de règne de Sévère Alexandre et de Maximin, qui pourraient pourtant être fondamentales dans l'établissement du *dies imperii* et du *dies obitus* du second, apparaissent donc incertaines. Non seulement les chiffres fournis sont divers, mais on ne sait pas toujours à quoi ils renvoient, faute de savoir comment les auteurs les ont calculés ou quelles sont leurs sources. Jusqu'à Sévère Alexandre, la situation est, sauf en de rares cas, globalement simple : à un jour près, le *dies imperii* d'un empereur correspond au *dies obitus* de son prédécesseur. Cela se complique dès 221/222 : les auteurs font-ils partir le règne du successeur d'Élagabal de son *dies Caesaris* ou de son *dies imperii* ? Comment la durée du règne de Maximin est-elle comptée, point crucial puisque nous savons que la révolte africaine éclate à la fin de la troisième année de règne : depuis son acclamation par l'armée ou depuis sa reconnaissance par le Sénat ? Et a-t-on calculé jusqu'à l'avènement des deux Gordiens, pour lequel plusieurs interprétations sont d'ailleurs possibles, ou jusqu'à la mort de Maximin, voire jusqu'à l'avènement du prochain empereur ? On peut schématiser ainsi les différentes possibilités – certaines il est vrai peu probables – pour Sévère Alexandre (flèches de tirets) et son successeur (flèches de points) :

10. Pour établir la date du *dies imperii* de Gordien III, nous avons réalisé, parallèlement à R. Burgess, une étude des durées de règne, en particulier de celles données par le « Chronographe de 354 », dans ce que Mommsen avait baptisé *Chronica urbis Romae* et que Burgess nomme *Breviarium Vindobonense* ; ce n'est pas le lieu ici de revenir sur le détail de nos conclusions, parfois différentes de celles de l'auteur, car nous nous accordons largement sur les points qui intéressent cet article : la nécessité d'analyser les durées au cas par cas et, surtout, la fiabilité globale du *Breviarium Vindobonense* pour la période qui va de 235 à 284, R. W. BURGESS, *Roman Imperial Chronology and Early-Fourth-Century Historiography. The Regnal Durations of the So-called "Chronica urbis Romae" of the "Chronograph of 354"*, Stuttgart 2014, p. 67-73, ci-après : BURGESS 2014 ; nous sommes plus sceptique en revanche sur les conclusions de l'auteur quant aux sources possibles pour cette période et sur leur utilisation par l'abréviateur, cf. p. 109 : « The chronology for the period from Maximinus to Carus can therefore probably be attributed to a single source that was compiled from at least two sources, at least one of them, and perhaps both, being a chronicle and therefore Greek. In the form that it was used by the compiler, this list was probably just a continuation of the list used for Groupe One [c'est-à-dire les durées de règne de César à Sévère Alexandre]. I do not see the compiler himself excerpting chronicles for his chronological information. »

11. Cf. BURGESS 2014, p. 102-109.



Comme l'a remarqué R. Burgess¹², toutes les traditions sur les durées de règne de Sévère Alexandre et Maximin s'opposent à une chronologie haute. Certes les chiffres varient, mais aucun n'est compatible, d'une part avec un début de crise en décembre 237 ou janvier 238, et d'autre part avec les dates connues (*dies Caesaris* de Sévère Alexandre, même s'il subsiste un flottement pour celui-ci, cf. *infra*, et *dies imperii* du même, le 13 ou 14 mars 222¹³), quelle que soit la façon de calculer la durée de règne. Les 13 ans et 9 jours rapportés par plusieurs sources pourraient être la durée de *dies imperii* à *dies imperii*, la reconnaissance de Maximin par le Sénat se plaçant alors le 22 ou 23 mars 235¹⁴ ; cela ne permet pas de connaître le jour de l'acclamation impériale¹⁵, mais celle-ci doit avoir eu lieu début ou mi-mars¹⁶, fixant la révolte africaine non au début de l'année 238 mais en mars ou, au plus tôt, toute fin février.

12. BURGESS 2014, p. 72-73.

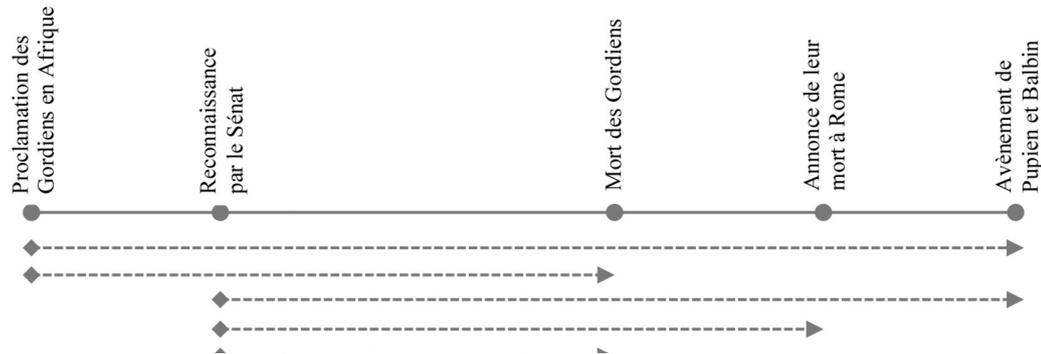
13. Le *dies imperii* est certainement le jour de l'acclamation par l'armée, le 13, tandis que le 14 est celui de la reconnaissance par le Sénat.

14. Et non son assassinat, comme le voudrait, en le plaçant le 21 mars, C. BERTRAND-DAGENBACH, *Histoire Auguste. Tome III. 2^e partie, Vie d'Alexandre Sévère*, Paris 2014, p. XLVII, parce que le calcul ne va justement pas du *dies imperii* au *dies mortis*.

15. M. PEACHIN, « Once More A.D. 238 », *Athenaeum* 67, 1989, p. 595, ci-après : PEACHIN 1989, fixe le *dies imperii* de Maximin à la mi-mars ; LIPPOLD 1991, p. 182, le place début mars ; A. VON DOMASZEWSKI, « Die Daten der *Scriptores Historiae Augustae* von Severus Alexander bis Carus », *Sitzungsberichte der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Philosophisch-historische Klasse* 8, 1917, p. 3-39, ici p. 6 et 8, considérait le 6 mars 235, la date donnée pour Alexandre, comme le *dies imperii* de Maximin, cf. *infra*.

16. Pour Mayence-Rome, la seule durée plus ou moins connue – environ 9 jours – est celle que l'on déduit des péripéties du début de l'année 69, cf. A. KOLB, *Transport- und Nachrichtentransfer im Römischen Reich*, Berlin 2000, p. 322, reprenant l'analyse de W. RIEPL, *Das Nachrichtenwesen des Altertums mit besonderer Rücksicht auf die Römer*, Leipzig 1913, p. 222-223 (durée séparant la sécession de deux légions à Mayence le 1^{er} janvier et la nomination de Pison comme César le 10 janvier) ; le messenger aurait accompli la route en un temps record. Ce qui a

Même les 20 ou 22 jours attribués aux Gordiens peuvent correspondre à des intervalles très divers¹⁷, que nous schématisons ainsi :



On a généralement considéré, en éludant le plus souvent la difficulté, que c'était la durée qui allait de la révolte à la mort des deux empereurs. C'est évidemment possible, surtout s'il faut donner du poids aux indications de Malalas¹⁸, mais nullement certain ; un point de vue « romain » est à nos yeux aussi probable ; en particulier, un intervalle entre le *dies imperii* sénatorial des Gordiens et celui de leurs successeurs est tout à fait possible. Il convient d'avoir ces incertitudes en mémoire quand on essaie de tirer un profit un peu solide des durées de règne. Selon la signification de ces 22 jours, la durée totale de l'épisode des Gordiens, depuis l'éclatement de la révolte jusqu'à l'avènement de Pupien et Balbin, va de 22 jours (très peu probable) à environ 35-40 jours¹⁹.

Les *dies imperii* et *dies obitus* de Philippe l'Arabe n'étant pas plus assurés que la durée du règne de Gordien, on ne peut remonter à partir de Philippe pour établir les dates de son prédécesseur. Dans un premier temps, il ne paraît donc pas possible de reconstituer une chronologie à partir des durées de règne de Sévère Alexandre et de ses successeurs, qui vont toutefois à l'encontre d'une chronologie haute. Aussi n'est-ce que dans un second temps,

voyagé si vite, via Trèves, est une lettre de Pompeius Propinquus mentionnant l'appel des légionnaires de Mayence au Sénat et au Peuple, P. COSME, *L'année des quatre empereurs*, Paris 2012, p. 73-74 et p. 82 ; par ailleurs Galba a sans doute été mal informé de l'évolution des événements en Germanie, cf. *ibid.*, p. 83-84.

17. Sauf s'il s'agit de deux durées différentes, une pour chaque empereur, cf. la note suivante.

18. Selon lequel Gordien I aurait régné 22 jours, Gordien II 20 jours, ce qui signifierait d'une part que le fils n'a été élevé à la pourpre que deux jours après l'acclamation de son père, donc sans doute à Carthage, d'autre part que c'est bien le point de vue africain qui compte pour cette durée (cf. BURGESS 2014, p. 70).

19. Sur la durée de la crise, les calculs de LORIOT 1974, p. 300, paraissent trop larges et pessimistes : deux semaines entre l'insurrection africaine et la reconnaissance par le Sénat sont un délai trop long, que ne justifient ni les quelques jours passés par Gordien à Thysdrus avant de rejoindre Carthage, ni la durée, certes incertaine, de la traversée Afrique - Rome, qui ne prend souvent que quelques jours ; pareillement pour les deux semaines qui se seraient écoulées entre la défaite des Gordiens et l'élection de leurs successeurs. La traversée Carthage-Rome était particulièrement rapide par temps favorable, cf. P. ARNAUD, *Les routes de la navigation antique : itinéraires en Méditerranée*, Paris 2005, p. 130. SARTRE 1984, p. 57, compte une semaine, en raison de l'hiver.

après avoir proposé notre chronologie de l'année 238, qu'on pourra s'interroger sur les durées transmises par la littérature. Néanmoins, les durées attribuées aux Gordiens d'une part et à Pupien et Balbin d'autre part, qui font à peu près l'objet d'un consensus, permettent d'affiner l'enseignement des sources papyrologiques.

2. – LES ÉVÉNEMENTS À TRAVERS LA DOCUMENTATION ÉGYPTIENNE

Les papyrus, si précieux pour la détermination de la chronologie du III^e siècle, ont bien entendu été examinés à maintes reprises pour l'année 238. L'attitude des savants a oscillé entre deux positions presque opposées : certains ont construit leur chronologie surtout à partir des papyrus, pendant que les autres se montraient sceptiques²⁰, parfois jusqu'à nier la fiabilité des témoignages papyrologiques²¹. Nous pensons avoir montré ailleurs que les données fournies par les dates régnales conservées dans les papyrus étaient utilisables²² ; au I^{er} et au II^e siècle, les délais d'acheminement de la nouvelle d'un avènement impérial en Égypte sont remarquablement homogènes, même si chaque avènement doit être analysé aussi pour lui-même, selon qu'il a été hivernal ou estival, prévisible ou inattendu, le fruit d'une crise ou au contraire d'une succession bien préparée ; il y a aussi, dans la transmission de la nouvelle d'un avènement ou de la mort d'un empereur, d'inévitables accidents, occasionnant des délais rallongés et des ruptures de communication. En moyenne, le délai d'acheminement de la nouvelle d'un avènement est d'une cinquantaine de jours vers la Moyenne-Égypte, de 65 à 70 jours pour la Haute-Égypte.

Après 235 et pour tout le III^e siècle, l'étude des délais devient très difficile. On a donc essayé de les déduire des données papyrologiques et numismatiques. Mais quand Rathbone tente d'établir les dates de reconnaissance dans l'Arsinoïte des empereurs à partir de Caracalla²³, il utilise des délais de transmission établis sur la base des données des deux premiers siècles de l'Empire, ce qui devrait appeler à la prudence, surtout que, comme nous pensons l'avoir montré, les délais acceptés jusque-là sont sensiblement trop courts. Pour le III^e siècle, il ne peut y avoir d'analyse chiffrée fiable : rien ne permet de conclure *a priori* au maintien des

20. Scepticisme de R. A. G. CARSON, « The Coinage and the Chronology of A.D. 238 » dans H. INGHOLT éd., *Centennial Publication of the American Numismatic Society*, New York 1958, p. 181-199, ici p. 187 ; LORJOT 1974, p. 306-307 ; HERRMANN 2013, p. 69 : la documentation papyrologique serait d'autant moins fiable que c'est une année de troubles, comme 68/69 ou 193, mais en fait l'impact d'une crise au sommet de l'État sur la transmission des nouvelles est variable et peut fonctionner dans les deux sens, soit en retardant, soit en accélérant l'information, cf. notre ouvrage « *La bonne nouvelle* ». *La nouvelle de l'avènement d'un Empereur et de la mort de son prédécesseur en Égypte*, Bruxelles 2016.

21. SARTRE 1984, p. 55 : « En revanche, le premier document officiel daté de son règne en Égypte, qui n'apparaît que le 20 septembre de la même année, ne peut servir d'argument pour retarder jusqu'au milieu de l'été son arrivée au pouvoir. » L'auteur ne s'en explique pas.

22. *Op. cit.* n. 19.

23. D. W. RATHBONE, « The Dates of Recognition in Egypt of the Emperors from Caracalla to Diocletianus », *ZPE* 62, 1986, p. 101-131.

mêmes délais de transmission. D'une manière générale, nous n'avons pas les éléments pour juger d'une plus grande lenteur de la chancellerie impériale, d'un trafic maritime en baisse ou, plus globalement, d'une détérioration des communications entre Rome et l'Égypte : celle-ci a pu exister, mais rien ne permet de croire qu'il y eût une rupture nette à un moment ou à un autre du III^e siècle. Si le phénomène s'est fait sentir, il a dû être progressif et lent.

Par ailleurs, il faut analyser les documents pour ce qu'ils sont : un témoignage sur la transmission d'une information, depuis le pouvoir central jusque vers une province périphérique mais importante, et, pour les deux premiers siècles de l'Empire, transmise par des documents le plus souvent publics et essentiellement issus de la bureaucratie romaine. Or il y a au III^e siècle une mutation importante du corpus disponible : la documentation devient bien plus rare, et la part des *ostraca* fiscaux, notamment, diminue considérablement ; la presque totalité des première et dernière attestations des empereurs se trouvent désormais non dans des *ostraca* émanant de l'administration romaine, mais dans des papyrus, pour beaucoup d'entre eux privés et, pour une grosse majorité, retrouvés à Oxyrhynchos ou dans l'Arsinoïte. S'il n'est évidemment pas possible de mesurer précisément l'impact de ce phénomène sur l'analyse du temps de transmission de la nouvelle, il faut en tenir compte dans l'étude de l'avènement de chaque empereur. Pour tout ce III^e siècle, toute analyse doit prendre en compte la densité de la documentation, la cohérence chronologique de l'ensemble ; il faut aussi, quand on le peut, confronter les délais en Haute- et Moyenne-Égypte.

Pour la période 235-284, on peut dans un cas mesurer assez précisément le délai de transmission de la nouvelle d'un avènement. En effet, la bataille d'Abrittus, qui a vu la mort de Dèce, a eu lieu au plus tard le 31 mai ou le 1^{er} juin 251, probablement entre le 27 mai et le 1^{er} juin²⁴ ; Trébonien Galle accède peu après à la pourpre ; la nouvelle de la mort des deux empereurs arrive à Rome entre le 9 et le 23 juin (*CIL* VI 31129). Or l'avènement de Trébonien Galle est déjà connu à Thèbes le 22 août et aucun document ne mentionne plus Dèce après la fin juin ; il a fallu au plus deux mois pour que le nouvel empereur soit connu à Thèbes : c'est un délai comparable aux durées des deux premiers siècles, à cette nuance près qu'en plein été la nouvelle aurait pu (ou a pu) voyager encore plus vite.

Face à la faiblesse documentaire et à l'impossibilité de calculer tout autre délai fiable pour la période envisagée, un point peut toutefois être étudié de manière globale, à savoir la durée qui sépare la dernière attestation d'un empereur et la première de son successeur, car elle est l'un des rares indices d'un changement dans la transmission des nouvelles entre Rome, ou un autre lieu d'avènement, et l'Égypte au III^e siècle²⁵.

24. Cf. *AE* 2003, 1415.

25. Tableau réalisé à partir de données contenues dans D. W. RATHBONE, *art. cit.* n. 23, et M. PEACHIN, *Roman Imperial Titulature and Chronology. A.D. 234-284*, Amsterdam 1990, avec une correction : pour Macrianus et Quietus, la première attestation serait *P.Athen* 56, d'après N. GONIS, *ZPE* 123, 1998, p. 196, et non *P.Oxy.* XLIX 3476, qui date du 17/09/260.

Empereur	Attestation la plus tardive du prédécesseur	Attestation la plus ancienne du nouvel empereur	Écart
Pupien et Balbin	20/06/238	21/07/238	31 jours
Gordien III	08/09/238	21/09/238	13 jours
Philippe	26/02/244	27/03 - 27/04/244	+ de 30 jours
Trajan Dèce	21/09/249	27/11/249	67 jours
Trébonien Galle	29/06/251	13/08/251	45 jours
Émilien	21/08/253	25/07 - 23/08/253	Pas d'écart
Valérien	28/09-27/10/253	28/09-27/10 253	Pas d'écart
Macrianus et Quietus	27/08/260	10/09/260	14 jours
Claude II	27/09/268	16/10/268 (datation consulaire)	19 jours
Tacite	17/10/275	09/05/276	204 jours
Probus	25/06-24/07/276	29/08/276	+ de 36 jours
Carus	ap. 28/10/282	7/04/283	161 jours
Carin	282/3	15/09/283	indéterminé
Dioclétien	284/5	10/02/285	indéterminé

Tableau 1 : écart entre la première attestation d'un nouvel empereur et la dernière du prédécesseur

Dans de nombreuses successions, le temps qui sépare la dernière attestation de l'ancien empereur et la première attestation du nouvel Auguste est significativement plus long qu'aux I^{er} et II^e siècles, où en moyenne il n'est que d'une vingtaine de jours, c'est-à-dire extrêmement faible compte tenu de la densité moyenne des documents ; le caractère quasi-systématique de cet intervalle et sa constance permettent de conclure qu'il est lié à un phénomène facile à comprendre, qui est l'antériorité fréquente de la prise en compte de la mort du prédécesseur sur la mention du nouvel empereur. Le phénomène d'allongement occasionnel de l'intervalle au III^e siècle ne peut être attribué au seul appauvrissement de la documentation. Bien sûr, le nombre de documents baisse nettement à cette date²⁶. Mais l'impact de ce phénomène sur la mesure des délais reste assez faible, car il y a malgré tout des documents datés, de manière assez régulière pour qu'il n'y ait pas de creux majeur. Il n'y a que trois exceptions, dont deux nous paraissent significatives²⁷. Bien que la fin de l'automne et surtout l'hiver soient marqués

26. Cf. W. HABERMANN, « Zur chronologischen Verteilung der papyrologischen Zeugnisse », *ZPE* 122, 1998, p. 144-160.

27. Sur la densité des documents en fonction des saisons, W. HABERMANN, « Statistische Datenanalyse an den Zolldokumenten des Arsinoites aus römischer Zeit » dans H.-J. DREXHAGE, J. SÜNSKES éd., *Migratio et commutatio. Th. Pekáry zum 60. Geb.*, St. Katharinen 1989, p. 157-175 ; *Id.*, « Statistische Datenanalyse an den Zolldokumenten des Arsinoites aus römischer Zeit II », *MBAH* 9, 1990, p. 50-94.

globalement par une faiblesse extrême en documents datés, il y a cependant toujours plusieurs papyrus ou *ostraca* qui datent des mois entre novembre et mars²⁸, sauf pour deux années : 275-276, donc au moment du passage d'Aurélien à Tacite, dont on sait qu'il a été difficile, puis en 284-285, lors de l'affrontement entre Carin et Dioclétien²⁹. Tacite était pourtant bien connu en Égypte dès le début 276³⁰ : aucun document n'est daté par lui, mais le concours des *Kapetôlia* célébré à Antinoopolis fin 275 ou début 276 est organisé en l'honneur de Tacite, comme nous l'apprend une notification officielle de victoire dans ce concours, qui ne peut être éloignée de la célébration de l'*agôn* ; la bureaucratie égyptienne et la population dans son ensemble n'ont, elles, pas encore enregistré le changement, ou le hasard a fait qu'aucun document portant le nom de Tacite ne nous est encore parvenu.

En l'absence de tout *dies imperii* sûr, cet allongement de l'écart entre la dernière attestation de l'ancien empereur et la première attestation de son successeur nous paraît l'indice d'un allongement *au moins occasionnel* des délais de transmission des avènements. En effet, quels qu'aient été les moyens mis en œuvre à l'époque pour transmettre la nouvelle, et quelles qu'aient été les mutations de l'Empire, la nouvelle de la mort d'un empereur circulait jusqu'en Égypte, ne serait-ce que de manière informelle. Dès lors les scribes cessaient de dater leurs documents par l'empereur défunt ; mais au III^e siècle, ils attendaient *parfois* bien plus longtemps pour dater par le nouvel empereur qu'au II^e siècle. Les raisons n'en paraissent pas claires. Dans le contexte de plus en plus troublé des avènements jusqu'à Dioclétien, d'une part la transmission officielle, par les canaux de la chancellerie romaine, serait systématiquement attendue par Alexandrie pour entériner le changement de règne ; d'autre part les changements rapides d'Augustes aux règnes plus éphémères les uns que les autres ont pu diminuer l'importance des datations par l'empereur : quand il y a doute – quand on a appris qu'un empereur est mort et qu'on attend confirmation de la reconnaissance par le Sénat du successeur – on date le document sans mentionner l'empereur, par une simple indication de l'année une du règne commençant. Dès lors, il convient parfois de prendre en compte davantage la dernière attestation du prédécesseur que la première du nouvel empereur pour tenter de dater le *dies imperii* de ce dernier.

La plupart des documents sont désormais d'Oxyrhynchos. Pour la période qui va jusqu'à Sévère Alexandre, on a peu de documents qui nous renseignent sur les délais jusqu'à cette ville, mais deux mois sont une approximation satisfaisante, à mi-chemin entre la cinquantaine de jours constatée pour l'Arsinoïte et les 70 jours pour la Haute-Égypte. Ne serait-ce que sur cette base, bien des *dies imperii* ou *obitus* acceptés pour le III^e siècle paraissent trop tardifs, mais ce n'est pas le lieu ici de discuter ces problèmes chronologiques épineux.

28. La fin 254 est aussi presque dépourvue de tout document daté de la période hivernale.

29. La validité de la date de *P.Michael*. 21, le 10 février 285, est au demeurant discutée par CL. VANDERSLEYEN, *Chronologie des préfets d'Égypte de 284 à 395*, Bruxelles 1962, p. 30-34, la reconnaissance de Dioclétien en Égypte n'étant pas antérieure selon lui à la bataille du Margus.

30. *BCH* 128-129, 2004-2005, p. 435.

Quelles conclusions en tirer pour les événements de 238 ? Aucun nouveau document égyptien daté de cette année n'ayant été publié, nous récapitulons les données connues dans l'annexe 3³¹. Si l'on compare ces données avec les deux chronologies les plus courantes, on aboutit, pour que la mort ou l'avènement d'un empereur soient connus en Égypte, aux délais suivants :

	Sartre		Peachin	
	Dates	Délai	Dates	Délai
Reconnaissance des Gordiens à Rome	mi-janvier	ca 150 j.	fin mars/début avril	ca 75 j.
Mort des Gordiens	20/27 janvier	ca 150 j.	fin avril	ca 60 j.
Avènement de Pupien et Balbin	31 janvier/1 ^{er} février	ca 170 j.	fin avril/début mai	ca 80 j.
Mort de Pupien et Balbin	1/10 mai	ca 120-130 j.	début août	ca 35 j.
Avènement de Gordien III	1/10 mai	134 à 143 j.	début août	ca 50 j.

Les délais dans la chronologie de Sartre sont tout simplement insoutenables³², sans aucun parallèle aux I^{er} et II^e siècles. Même le délai le plus long pour cette période, jusqu'à Thèbes dans le Sud lors de l'avènement de Domitien, visiblement dû à un accident dans la transmission de la nouvelle, n'est que de 111 jours. En moyenne la nouvelle atteint la Haute-Égypte en environ 65 à 70 jours. Que, par les aléas des communications, que par l'allongement occasionnel des délais au III^e siècle, la nouvelle ait pu *une fois* prendre plus de temps est possible, mais il paraît exclu que la chose ait pu se répéter lors de trois événements successifs, dont l'un, dans cette chronologie haute, aurait eu lieu déjà hors de la période hivernale. La documentation papyrologique s'oppose donc à la chronologie haute.

Les délais envisagés par Peachin sont évidemment possibles – c'est la base de son raisonnement – et ce sont des durées qui ont été constatées ponctuellement pour les deux premiers siècles de notre ère. Mais ils sont très brefs. En fait ils nous paraissent largement comme les plus courts possible : la chronologie de Peachin fournit des *terminus ante quem* plus qu'elle ne donne des dates sûres.

On peut tirer deux autres enseignements des documents égyptiens :

– Le délai entre la dernière attestation de Maximin et la première des Gordiens, plus de deux mois, est anormalement long, et même à cette époque un vide documentaire n'expliquerait sans doute pas tout. Il nous paraît probable que la nouvelle de la révolte africaine est allée

31. Dans son inventaire des documents égyptiens de 238, J. DE JONG, « Representation and Perception of Roman Imperial Power in Greek Papyrus Texts from AD 238 » dans L. DE BLOIS *et al.*, *The Representation and Perception of Roman Imperial Power*, Amsterdam 2003, p. 269-281, ici p. 281, mentionne deux papyrus inédits d'Heidelberg de l'époque de Pupien et Balbin, mais ni l'un ni l'autre ne semblent datés précisément.

32. Déjà BRANDT 1996, p. 89-90, qui insiste sur la cohérence des témoignages, même si les délais qu'il accepte sont trop courts.

beaucoup plus vite, peut-être directement d'Afrique en Égypte³³, que l'annonce officielle par le Sénat de l'avènement des deux nouveaux empereurs. En revanche, la nouvelle de leur mort n'a pas circulé d'Afrique vers Alexandrie, sans quoi nous n'aurions pas de documents datés par eux : ce sont bien les circuits officiels romains qui ont fonctionné, annonçant la reconnaissance officielle par le Sénat puis, à peu d'intervalle, la mort des deux Gordiens³⁴.

– La période d'attestation de Pupien et Balbin est beaucoup plus courte que leur durée de règne : c'est que la nouvelle de leur avènement a été particulièrement lente à parvenir en Égypte. Si des trois avènements de 238, il doit y en avoir un pour lequel la nouvelle a mis particulièrement longtemps à être annoncée en Égypte, avec un délai qui sort de l'ordinaire, comme on en connaît de fait au III^e siècle, ce doit être celui-là plus que les autres.

3. – LES MONNAYAGES ROMAIN ET ALEXANDRIN

Les monnaies ne peuvent à notre avis apporter aucun élément décisif pour une datation fine des événements de 238³⁵. Mais elles permettent, comme la documentation égyptienne, de favoriser la chronologie basse. Il y a peu d'éléments nouveaux ; les conclusions sur les monnayages peuvent se résumer en trois points :

– M. Alram a montré qu'au début 238 Maximin semble avoir encore totalement le contrôle du monnayage, à l'époque même où, selon Sartre, le Sénat le déclarerait *hostis*³⁶. Il y aurait même une émission pour le troisième anniversaire de son règne, prévu pour mars³⁷. Même s'il y a un net recul du volume général des émissions datées de la quatrième puissance tribunicienne³⁸, il y a eu des frappes importantes de sesterces, ainsi que des médailles³⁹. H. Brandt a repris les arguments d'Alram pour défendre sa chronologie basse⁴⁰ : Maxime est encore seul Auguste dans les tout premiers mois de 238.

33. Le voyage par bateau n'était lui-même pas très long, cf. P. ARNAUD, *op. cit.* n. 19, p. 133 ; St. GUÉDON, « Voie de mer, voie de terre. Les itinéraires de voyage entre l'Afrique Proconsulaire et l'Égypte romaine à travers les sources écrites » dans *EAD. dir., Entre Afrique et Égypte. Relations et échanges entre les espaces au sud de la Méditerranée à l'époque romaine*, Bordeaux 2012, p. 45-70, ici p. 47-48.

34. Nous ne tenons pas compte d'une hypothèse trop incertaine de J. R. REA, cf. n. 211.

35. Mais rappelons que ce sont les monnaies qui étaient à la base de la première chronologie solidement étayée pour 238, chronologie basse assez proche de la nôtre, celle de J. H. von ECKHEL, *Doctrina numorum veterum*, Leipzig 1792-1798, vol. VII, p. 293-295 ; le numismate situe l'avènement des deux Gordiens dans la première moitié de mars, celui de Pupien et Balbin environ un mois après et celui de Gordien III vers la fin juillet.

36. M. ALRAM, *Die Münzprägung des Kaisers Maximinus Thrax (235/238)*, Vienne 1989, p. 30-31.

37. Bien sûr, ce monnayage peut avoir été anticipé, mais sans doute pas autant que le demanderait la chronologie haute.

38. Alram fait commencer la puissance tribunicienne au 1^{er} janvier (cf. A. U. STYLOW, *Chiron* 4, 1974, p. 515-532), ce qui est discutable mais n'enlève pas toute valeur à ses observations.

39. Tableau des émissions aux p. 68-69 et p. 75.

40. BRANDT 1996, p. 90.

– Le même constat peut se faire, on l’oublie trop souvent, pour le monnayage du début 235. L’abondance du monnayage émis par Sévère Alexandre rend improbable que Maximin ait pris le pouvoir avant mars 235⁴¹, ce qui, conjugué aux durées de règne étudiées *supra*, rend infiniment plus plausible un avènement des Gordiens en mars plutôt qu’en janvier.

– Les études sur le monnayage alexandrin oscillent entre deux conclusions sur les frappes de Gordien III datables de l’année 1, donc avant le 29 août 238⁴². Pour certains, il y a eu un monnayage, mais de volume très faible. Pour d’autres, il n’y a pas du tout de frappe qui soit, à l’heure actuelle, sûrement datable de l’an 1⁴³. D’après la révision du catalogue Dattari, il n’y aurait qu’un seul exemplaire⁴⁴ ; quant à K. Emmett, dans son catalogue de 2001⁴⁵, il en identifiait quatre, mais toutes les lectures ont été infirmées, par lui ou par d’autres, et pour Emmett, il n’y a aujourd’hui aucune monnaie attribuable à l’an 1 de Gordien Auguste⁴⁶.

La seule démarche qui puisse apporter un élément nouveau au débat est de comparer ce qui est comparable : y a-t-il eu des règnes commencés vers le mois de mai sans frappe alexandrine à l’effigie du nouvel Auguste jusqu’au mois d’août, donc sans monnaie marquée de l’année 1 ? Des empereurs ont-ils régné quatre mois – la durée qui sépare, dans la chronologie haute, l’avènement de Gordien III et la fin de l’année égyptienne – sans qu’aucune monnaie sorte de l’atelier alexandrin ? Nous avons bien conscience que la question est en partie redondante avec celle de la documentation égyptienne étudiée *supra*, puisque pour que monnaie soit frappée dans la capitale de la province, il faut que la nouvelle de l’avènement ait atteint l’Égypte. Toutefois, ce n’est que partiellement redondant, car les papyrus et les *ostraca* conservés ne permettent de mesurer que les délais jusque dans la Chôra et en particulier jusque dans le Sud, alors que l’atelier monétaire est installé dans la capitale : même si la plupart du temps les papyrus et les *ostraca* montrent que, quand la nouvelle est tardive dans la Chôra, c’est parce

41. J. F. GILLIAM, *CE* 31, 1956, p. 149-151.

42. Nous considérons ici que les monnaies portant la légende ΟΣΣΕΒ sont pour Gordien César. L’élucidation de cette abréviation, si ce n’est pas une erreur de gravure, nous paraît toujours plus qu’incertaine. Le développement avancé par R. PINCOCK, « The OCCEB Alexandrian tetradrachms of Gordian III », *NC* 158, 1998, p. 236-243, à savoir ὁ Σ(εμπροβιανοῦ) Σεβ(αστοῦ υἱός), est inacceptable en l’état de nos connaissances, puisque Gordien III n’est le fils ni de Gordien I, ni de Gordien II, qui portent de fait tous deux le *cognomen* Sempronianus.

43. Déjà R. PINCOCK, *loc. cit.*, suivi par HERRMANN 2013, p. 68.

44. A. SAVIO, qui a revu la collection Dattari, *Numi Augg. Alexandrini : catalogo della collezione Dattari, 2. ed. rinnovata ed ampliata nel testo e nelle tavole*, Trieste 2007, nous a signalé, ce pour quoi nous le remercions vivement, que l’exemplaire 12407 pourrait être de l’année 1. U. KAMPMANN, T. GANSCHOW, *Die Münzen der römischen Münzstätte Alexandria*, Regenstauf 2008, p. 286, n° 72.16, notent encore Dattari 4699 comme étant de l’an 1 de Gordien Auguste, mais elle est de l’an 2, cf. M. WEDER, *NZ* 96, 1982, p. 59 et E. CHRISTIANSEN, *Coins of Alexandria and the nomes: A Supplement to the British Museum Catalogue*, Londres 1991, n° 3220. E. BRECCIA, « Un ripostiglio di monete imperiali alessandrine », *BSAA* 17, 1919, p. 248, n° 1057, signalait un exemplaire du même type que Dattari 4774 mais de l’an 1 ; tous les autres exemplaires que nous avons pu repérer datent de l’an 7, on peut douter de la lecture.

45. K. EMMETT, *Alexandrian Coins*, Lodi 2001.

46. Information disponible sur le site beastcoins.com, qui présente une partie de la collection d’Emmett, sous le n° 3434.

qu'elle l'a aussi été à Alexandrie, on ne peut pas en juger *a priori* pour 238, en particulier dans ce contexte de crise aiguë au sommet de l'État. On pourrait théoriquement concevoir le scénario d'une nouvelle arrivée assez rapidement à Alexandrie, mais qui n'aurait pas été relayée dans la Chôra.

Il a déjà été montré que l'atelier alexandrin réagissait normalement vite⁴⁷. Othon et Vitellius, qui ont régné trois mois ou moins, ont leur monnayage ; mais les graveurs avaient une méconnaissance totale de leurs traits : on procédait donc à des frappes rapides avant que l'atelier ne reçoive leurs *imagines* officielles. La même rapidité s'observe en 238 pour Pupien et Balbin⁴⁸. Est-il dès lors possible que la chose n'ait pas fonctionné pour Gordien ? En fait, l'existence ou non de monnaies de la première année est sans grande importance pour une chronologie basse, mais l'absence ou la quasi-absence de frappes rendent très improbable une chronologie haute :

– pour Galba, reconnu le 8 juin 68 par le Sénat et dont l'avènement est connu quelques semaines après à Alexandrie, on a au moins cinq types différents de l'an 1, tous assez fréquents.

– Pour Titus, qui accède à la pourpre le 24 juin, on n'a aucune monnaie de la première année, bien que son avènement ait été connu dès le mois d'août dans la Chôra ; mais dans l'ensemble son monnayage à Alexandrie est très faible.

– Pour Élagabal, acclamé à Émèse le 16 mai 218 et reconnu par le Sénat en juin-juillet, on connaît environ 15 types différents antérieurs au 29 août.

– Pendant les quatre mois de règne d'Othon, on a le temps de frapper de nombreux types différents, dont certains sont assez abondants ; même pendant les trois mois de Vitellius, une huitaine de types est attestée.

Il est donc très peu vraisemblable qu'un avènement en mai ne soit suivi d'aucune frappe jusqu'à la fin de l'année, d'autant que les règnes précédents ont été marqués par des émissions continues et assez abondantes, et que le reste du règne de Gordien III est dans le même cas. Pour concilier avènement en mai et frappes faibles ou inexistantes, il faudrait que la nouvelle de l'avènement du jeune empereur n'ait pas seulement mis du temps à rejoindre la Moyenne ou la Haute-Égypte, mais aussi Alexandrie, ce pour quoi la documentation papyrologique ne donne aucun indice⁴⁹.

47. R. BLAND, « The Roman coinage of Alexandria, 30 B.C. - A.D. 296. Interplay between Roman and local designs » dans D. M. BAILEY éd., *Archaeological Research in Roman Egypt. The Proceedings of the Seventeenth Classical Colloquium of the Department of Greek and Roman Antiquities, British Museum, held on 1-4 December, 1993*, Ann Arbor 1996, p. 113-127.

48. *Ibid.*, p. 118.

49. Puisque l'intervalle entre le dernier document mentionnant Pupien et Balbin et le premier avec Gordien est court : l'annonce de la mort et celle de l'avènement sont donc certainement arrivées à Alexandrie en même temps et dans un délai correct.

À l'inverse, l'absence ou la grande rareté du monnayage de l'an 1 sont compatibles avec une chronologie basse (avènement en juillet voire en août), comme le montrent les cas d'Antonin et d'Hadrien :

– Pour le premier, tous les types de l'an 1 sont très rares. C'est pourtant l'avènement qui a mis le moins de temps à arriver à Alexandrie depuis Rome, et bien qu'il ait eu lieu le 10 juillet, il s'est passé plusieurs semaines sans frappe ou presque entre l'annonce à Alexandrie, avant même la fin juillet, et la fin de l'année.

– Hadrien : bien que son avènement le 11 août en Syrie ait été connu par le préfet d'Égypte avant la fin de l'année égyptienne, il n'y a aucun monnayage connu de l'an 1.

Quelle que soit la conclusion – encore incertaine – sur l'existence ou non d'un monnayage de Gordien Auguste daté de l'an 1, l'histoire du monnayage alexandrin plaide plutôt pour une date basse de son avènement, sans permettre d'affiner la chronologie des événements de 238.

4. – LES CONSTITUTIONS IMPÉRIALES

Les dates conservées par les constitutions impériales, essentiellement dans le *Code Justinien* publié en 533, ne peuvent être utilisées pour établir une chronologie fine d'aucun règne, puisque certaines constitutions sont visiblement attribuées indûment par les juristes auteurs du *Code*, en particulier à proximité des changements de règne. Certains ont toutefois voulu voir dans des séries denses l'indice d'une authenticité des en-têtes⁵⁰. C'est le cas pour 238. Gordien est en effet celui des empereurs militaires qui nous a laissé le plus de constitutions⁵¹ ; et dans les cinq années et demie de son règne, c'est l'année 238 qui présente la plus grande concentration de documents⁵². À l'inverse, le nombre de constitutions est extrêmement faible pour les règnes de Maximin et de ses quatre successeurs⁵³. La densité des constitutions attribuées à Gordien à partir de juillet n'en est donc que plus remarquable et appuie une chronologie basse. Cela s'accorderait parfaitement avec un avènement début juillet, puisque l'on a conservé des décisions nombreuses à partir de la mi-juillet⁵⁴ : les 16, 23 et 29 juillet, les 3, 6, 8, 20, 21 et 27 août, huit dates différentes en septembre. Il ne faut assurément pas surestimer l'argument : au début du règne de Sévère Alexandre, on constate également

50. Cf. C. E. VAN SICKLE, « Some further observations on the chronology of the year 238 A.D. », *CPh* 24, 1929, p. 284-289, ici p. 288.

51. A. NICOLETTI, *Sulla politica legislativa di Gordiano III*, Naples 1981, p. 82, et l'inventaire p. 99 sq.

52. La distribution des constitutions datées conservées est frappante : 54 pour 238, 80 pour 239, encore 28 et 33 pour 240 et 241, puis le chiffre chute à cause de l'expédition orientale (16 en 242 et 11 en 243, trois en 244, si toutefois il faut les attribuer à Gordien).

53. Quelle que soit la chronologie choisie, puisque les constitutions datées sont quasi absente du premier semestre 238.

54. Voir A. NICOLETTI, *loc. cit.* n. 51, et toujours G. F. HAENEL, *Corpus legum ab imperatoribus romanis ante Iustinianum latarum*, Leipzig 1857-1860. Certaines dates restent bien sûr incertaines dans leur transmission même, cf. les mises en garde de O. SEECK, « Die Haloanderschen Subscriptionen und die Chronologie des Jahres 238 n. Chr. », *RhM* 41, 1886, p. 161-169.

une densité toute nouvelle de constitutions, mais trois sont antérieures à son avènement (3 et 19 février, 8 mars) et on pourrait donc penser que quelques constitutions attribuées à Gordien sont antérieures à son avènement ; il est vrai que dans le cas de Sévère Alexandre, le César était consul avec Élagabal, ce qui a pu favoriser la confusion. En 238, on ne comprendrait pas l'absence ou du moins la très faible densité de constitutions attribuées à Gordien aux mois de mai-juin si celui-ci avait accédé à la pourpre dès le printemps : une fois de plus, la chronologie haute ne convient pas.

5. – LA DATE DES *KAPETÔLIA* DE ROME

Dans un débat où tous les arguments paraissent réversibles – même si nous ne pensons pas du tout que ce soit le cas des témoignages égyptiens et des durées de règne – la question de la date des *Kapetôlia* est cruciale. Non seulement elle n'a jamais fait réellement l'objet d'une étude approfondie, mais nous avons pour une fois une donnée chronologique certes délicate à manipuler, mais très précise. En effet, nous savons, pour une année particulière, à savoir 146 ap. J.-C., quand ont eu lieu les concours capitolins (en mai-juin), mais les partisans d'une chronologie ou haute, ou très basse (août), ont eu beau jeu de dire que la date avait pu changer ou que le concours de 238 avait été déplacé à cause de la crise politique. Nous avançons ici une hypothèse – fondée sur des arguments que nous avons partiellement explicités ailleurs⁵⁵ et développerons dans d'autres contributions – qui rend compte des difficultés voire des contradictions créées par les données connues : la date des *Kapetôlia* était en fait mobile par rapport au calendrier solaire julien, un peu comme la date de Pâques aujourd'hui.

Hérodien rapporte que le meurtre de Pupien et Balbin, et donc l'avènement de leur successeur Gordien III, a eu lieu pendant les *Kapetôlia*. Il décrit ainsi le contexte dans lequel éclata la crise finale : « Tandis que l'on célébrait le concours des *Kapetôlia*, et que tous ne songeaient qu'à la fête et aux spectacles »⁵⁶. Il n'y a pas de raison de mettre en doute le témoignage de l'historien. Hérodien a peut-être été à Rome en 238 ; son récit des événements de cette année-là est de toute manière plus détaillé et mieux informé que d'habitude⁵⁷. Il ne

55. Voir notamment notre article « Hadrien et le calendrier des concours (SEG, 56, 1359, II) », *Hermes* 144, 2016, sous presse.

56. Hérodien, VIII 8, 3 : ἐπιτελουμένου δὲ ἀγῶνος τοῦ τῶν Καπετωλίων, πάντων τε περὶ τὴν πανήγυριν καὶ τὰς θεὰς ἀσχολουμένων.

57. Voir les remarques sur le saut narratif et l'autopsie, pour les événements qui se déroulent sous Maximin et sous les Gordiens, chez L. CANFORA dans D. ROQUES, *op. cit.* n. 6, p. 311 ; M. ZIMMERMANN, *Kaiser und Ereignis. Studien zum Geschichtswerk Herodians*, Munich 1999, p. 317, conclut que sa présence à Rome en 238 n'est pas exclue, mais indémontrable (comment le serait-elle ?) ; en revanche, Hérodien n'aurait pratiquement jamais séjourné à Rome par ailleurs.

peut y avoir confusion entre les *Kapetôlia* et un autre concours – les *Kapetôlia* sont alors le seul *agôn* de Rome – ni avec une autre forme de spectacle⁵⁸. Hérodien n’a enfin ici aucune intention historique ou littéraire autre que la datation de l’événement et l’explication du contexte.

Comme les *Fasti Ostienses* indiquent le début du mois de juin comme date d’une partie de la panégyrie des *Kapetôlia*, il a paru logique de fixer l’avènement de Gordien III à la même période. Mais une telle datation crée un certain nombre de difficultés. Certains savants ont donc refusé de suivre le témoignage des *Fasti*, en considérant soit que la date du concours variait suivant les années⁵⁹, soit que le récit d’Hérodien était erroné⁶⁰. La mention des *Kapetôlia* a été traitée de quatre manières :

– Quelques-uns ont accepté pleinement l’indication d’Hérodien mais ont confondu *Kapetôlia* et *ludi Capitolini*⁶¹. Cette interprétation est inacceptable et conduit à une date en octobre totalement impossible.

58. Les *ludi Capitolini* en l’occurrence ; mais si Hérodien fait peut-être une confusion de ce type au livre I, 9, 2-3, où l’auteur raconte une anecdote du règne de Commode, c’est dans un contexte tout différent, pour des événements anciens qu’il n’a pas vécus directement : ἱερὸν ἀγῶνα τελοῦσι Ῥωμαῖοι Διὶ Καπετωλίῳ, θεάματά τε <μουσῆς> (ou <θυμέλης> E. Schwartz *apud* Stavenhagen) καὶ ἰσχύος πάντα ἀθροίζεται ὡς ἐς βασιλίδα πόλιν πανηγυρίζουσαν. Θεατῆς δὲ καὶ ἀθλοθέτης σὺν τοῖς λοιποῖς ἱερεῦσιν, οὐδὲ ἐκ περιόδων χρόνον (nous adoptons ici la correction χρόνον, Stavenhagen et Whittaker ; les manuscrits portent χρόνου, retenu par toutes les éditions majeures) ἢ τάξις καλεῖ, ὁ βασιλεὺς γίγνεται. Κατελθόντος δὲ τοῦ Κομόδου ἐπὶ τὴν ἀκρόασιν τῶν ἐνδόξων ἀγωνιστῶν, καὶ αὐτοῦ μὲν προκαθίσαντος ἐν τῇ βασιλείῳ ἔδρῳ, πληρωθέντος δὲ τοῦ θεάτρου μετὰ πάσης εὐκοσμίας, τῶν τε ἐν ἀξιώσεσιν <ἐν> ἐξαιρέτοις ἔδραις καὶ ὡς ἐκάστοις διετέτακτο ἰδρυμένων ; « Les Romains célèbrent en l’honneur de Jupiter Capitolin un concours sacré. Tous les spectacles artistiques et athlétiques sont alors réunis dans la cité impériale en fête. L’empereur assiste à ceux-ci comme spectateur et juge, en compagnie des prêtres que, pour un temps, l’ordre voulu appelle à occuper cette fonction à tour de rôle. Commode était donc descendu au théâtre pour y entendre les illustres concurrents qui y étaient venus et il présidait sur le siège réservé à l’empereur, tandis que le théâtre était rempli de gens, distribués de la façon la plus parfaite, les personnalités dans leur siège réservé et les autres placés comme on le leur avait indiqué » (Trad. D. ROQUES, modifiée). Pour la fin de ce passage, voir J.-Y. STRASSER, « Études sur les concours d’Occident », *Nikephoros* 14, 2001, p. 109-155. Bien des points font difficulté dans ce court passage, mais Hérodien ne peut avoir écrit ἱερὸν ἀγῶνα (...) Διὶ Καπετωλίῳ en pensant aux *ludi Capitolini*, comme l’a estimé, entre autres, C. R. WHITTAKER, éd. Loeb, n. 82, p. 222, voir en dernier A. GALIMBERTI, *Erodiano e Commodo : traduzione e commento storico al primo libro della « Storia dell’Impero dopo Marco »*, Göttingen 2014, p. 97-104, en part. p. 102. Bien entendu il est possible qu’Hérodien ait été trompé par sa source ; si elle était grecque, une formulation désignant les *ludi* sous la forme au pluriel ἀγῶνες – attestée pour désigner des *ludi*, là où le *certamen* serait au singulier – a de fait pu entraîner un contresens. Mais sa description est sans aucun doute possible celle de l’*agôn* fondé par Domitien. Dernièrement M. ZIMMERMANN, *op. cit.*, p. 111, a considéré qu’il ne fallait pas se préoccuper de chronologie pour cette anecdote. Mais nous ne croyons pas comme lui (p. 311, n. 158) qu’Hérodien ait une mauvaise connaissance des fêtes romaines : la coprésidence des prêtres aux *Kapetôlia* n’est pas une indication vague, cf. J. BEAUJEU, « Les jeux sacerdotaux du Haut-Empire (à propos de Plin. VII 24.6) », *BICS* 22, 1975, p. 109-124 ; M. L. CALDELLI, *L’Agon Capitolinus. Storia e protagonisti dall’istituzione domiziana al IV secolo*, Rome 1993, p. 71-72, n. 96.

59. A. DEGRASSI, *Inscr. Ital.*, XIII 1, p. 235-236.

60. R. A. G. CARSON, *art. cit.* n. 20, p. 188, qui pense qu’il s’agit en fait de spectacles offerts pour la victoire sur Maximin.

61. Cf. A. PIGANIOL, *loc. cit.* n. 3.

– Les savants du XIX^e et du début du XX^e siècle ne disposant pas du fragment des *Fasti Ostienses*, qui n’a réellement été publié qu’en 1947 par A. Degrassi, ont d’abord daté l’avènement début juin, puis plus tard.

– Depuis que l’on connaît la date des *Kapetôlia* de 146, seul X. Lorient a construit autour de ce repère une chronologie de l’année 238.

– Après lui, les savants ont dissocié la date de l’avènement du témoignage des *Fasti*.

De tous les éléments dont on dispose pour déterminer quand Gordien revêtit la pourpre, les *Kapetôlia* sont le seul à n’avoir pas bénéficié d’une enquête approfondie, alors qu’ils sont l’un des rares concours pour lesquels la documentation offre une date julienne précise. Le fragment XXVIII des *Fasti Ostienses* rapporte en effet la célébration de l’*agôn* pour l’année 146⁶² :

[.. M]ai[.]s agon quin[q ---] Idus Iun(ias)
 [---t]hysia fuit et circenses more a[go]nis. III et pr(idie) Idus Iun(ias)
 [gy]mnicum consummatum.

Nous donnons volontairement un texte presque dépourvu de restitutions, car celles qui ont été proposées jusqu’à présent ne nous paraissent pas assurées. L’année découle de la mention, à la suite, des consuls de 147. L’un des événements remarquables de 146 rapportés par les *Fastes* est donc, pour des raisons qui nous échappent, la célébration du concours romain. D’après les restitutions de Degrassi⁶³ pour la première ligne⁶⁴, le concours commence entre le 18 des calendes de mai – [a.d. XVIII Kal. M]ai[a]s – et les Ides de mai – [Id. M]ai[i]s – c’est-à-dire entre le 14 avril et le 15 mai⁶⁵. Le sacrifice et le concours hippique se sont déroulés au plus tôt le huitième jour avant les Ides – [a.d. VIII] Idus Iunias – c’est-à-dire le 6 juin. Les seules dates absolument certaines sont les 11 et 12 juin pour le concours gymnique. Il est impossible, sur la seule base du fragment, d’être plus précis ; tout au plus peut-on supposer que la restitution de la première date doit être assez courte⁶⁶, ce qui écarte notamment, pour le début de l’*agôn*, des dates très précoces proches des Ides d’avril ; par ailleurs, le sacrifice (*thysia* ou un composé)

62. A. DEGRASSI, *Inscr. Ital.*, XIII 1, p. 206-207 et 235-236, pl. 79, fac-similé p. 206 (L. VIDMAN, *Fasti Ostienses*, Prague 1982, p. 50 et 126, pl. XVII ; B. BARGAGLI, C. GROSSO, *I Fasti Ostienses. Documento della storia di Ostia*, Ostie 1997, fg. Pb, l. 1-3, p. 47).

63. *Quin[q(uennalis) Iouis Capitolini commissus]*. Seul le dernier mot nous paraît probable.

64. Autres propositions de restitutions chez M. WÖRRLE, *Stadt und Fest im kaiserzeitlichen Kleinasien. Studien zu einer agonistischen Stiftung aus Oinoanda*, Munich 1988, p. 246, n. 117 (calendes de mai, en suivant la chronologie de SARTRE 1984), et chez M. L. CALDELLI, *op. cit.* n. 58, p. 57, n. 18, qui considère que la date en avril-mai se réfère à l’annonce (hypothèse hautement improbable) et que le concours musical devait figurer à la première ligne ; elle propose donc la restitution suivante : [..] Mai[a]s agon quin[q(uennalis) Romae indictus (?). (data) musicum. - - -] ; il n’y a tout simplement pas la place pour une si longue séquence.

65. On a parfois, mais sans argument solide, identifié cette date de début avec une cérémonie quelconque qui se serait confondue avec le concours artistique.

66. Mais pas nécessairement autant que l’ont pensé LORIENT 1974, p. 303 (« pas (...) plus de 2 ou 3 lettres ») ou M. WÖRRLE, *loc. cit.*

n'ayant bien sûr lieu qu'une journée, on est en droit de se demander si sacrifice et courses hippiques, assez peu nombreuses, n'ont pas eu lieu le même jour, sans quoi on comprend mal l'absence de distinction entre les deux événements, mais ce n'est pas totalement sûr.

La découverte récente du « calendrier » des concours grecs fixé par Hadrien⁶⁷ permet de proposer, avec la prudence de mise, une date pour le début de la panégyrie. Car nous savons que l'empereur a alors ordonné que tous les concours durent quarante jours⁶⁸. En 146, cette règle s'appliquait très certainement. Les *Kapetôlia* s'étant achevés le 12 juin au soir par la course en armes qui clôt traditionnellement les concours gymniques, on peut raisonnablement penser qu'ils ont commencé le 3 mai au soir⁶⁹. On restituera donc [*V Non. M]ai[a]s*, ce qui nous paraît convenir à la taille de la lacune, plus importante, à notre avis, qu'on ne le pense⁷⁰.

De manière générale, on a considéré que les éditions précédentes et suivantes du concours avaient eu lieu aux mêmes dates. Les savants ont argué du conservatisme religieux des Romains et de l'insertion des *Kapetôlia* dans le circuit agonistique⁷¹. Inversement, d'autres, précisément pour justifier leur chronologie de l'année 238, ont prudemment émis l'hypothèse qu'à presque un siècle d'intervalle le concours avait pu changer de date. Ce n'est pas le lieu ici de revenir sur ce débat et sur l'ensemble des problèmes afférents à la chronologie du concours romain. Nous pensons que comme les autres concours grecs majeurs, la date des *Kapetôlia* était fixée en fonction d'un comput lunaire, qui n'avait pas changé en l'occurrence depuis la fondation de l'*agôn* par Domitien⁷². Rappelons simplement ici qu'à l'image des *Olympia* de Pise, qui leur servaient de modèle⁷³, les concours romains s'achevaient autour de la pleine lune : le 12 juin 146 était un jour de pleine lune astronomique.

Cela nous permet d'avancer l'hypothèse qu'en 238⁷⁴, le concours s'était aussi achevé lors d'une pleine lune vraie, à un jour près ; pour les mois possibles, à notre avis juin – très difficilement – juillet et août, les pleines lunes tombent les 15 juin, 14 juillet et 13 août.

67. *SEG*, 56, 1359 ; *AE*, 2006, 1403. Sur ce texte, J.-Y. STRASSER, « “Qu'on fouette les concurrents...” À propos des lettres d'Hadrien retrouvées à Alexandrie de Troade », *REG* 123, 2010, p. 585-622, et en particulier sur le « calendrier », notre article cité n. 55.

68. L. 80 : *πάσαι πανταχοῦ πανηγύρεις ἐπὶ τεσσαράκοντα ἡμέρας ἄγονται, καὶ διατετάχθω τοῦτο*.

69. Sur cette façon de compter, avec un nyctémère du soir au soir, cf. l'article cité n. 55.

70. Nous espérons y revenir ailleurs.

71. M. L. CALDELLI, *op. cit.* n. 58, p. 57-58.

72. C'est à notre avis ce que laisse entendre Censorinus dans son passage sur les *Kapetôlia*.

73. Pour la date du concours et son organisation, H. M. LEE, *The Program and Schedule of the Ancient Olympic Games*, Hildesheim 2001 ; si de nombreuses incertitudes subsistent, le dernier jour de la fête devait être le 15^e ou le 16^e du mois lunaire, l'ultime jour des compétitions étant sans doute le 15, cf. p. 7-14.

74. Rappelons que nous savons par Censorinus, *De die natali*, 18, 15 et 21, 6 que les *Kapetôlia* furent bien organisés cette année-là ; il ne signale aucune anomalie, ce qu'il aurait pu faire si la date avait été repoussée, puisque précisément la chronologie – et plus particulièrement le type de cycle qui présidait au calendrier des *Kapetôlia* – est l'un des sujets de son ouvrage ; son témoignage est trop vague pour fixer une époque de célébration précise et c'est plutôt la date que nous proposons pour l'avènement de Gordien III qui peut désormais servir de *terminus post quem*.

D'après nos travaux sur la chronologie des concours⁷⁵, seules les deux premières dates sont compatibles avec le cycle lunaire des *Kapetôlia*, et, plus généralement, avec ce que nous savons du calendrier des concours⁷⁶ ; mais à ce stade nous n'écartons aucune des trois possibilités. C'est l'examen des textes littéraires qui nous fera préférer la date de juillet.

Il reste que la durée très longue du concours – quarante jours d'après la réglementation d'Hadrien, ce qui constitue au moins un minimum pour la célébration de 238⁷⁷ – autoriserait aussi à remonter l'avènement de Gordien III au début de la panégyrie. Nous ne le croyons pas ; comme le notait déjà X. Lorient⁷⁸, il est hautement probable qu'Hérodiens se réfère à l'acmé des concours, les derniers jours qui voyaient les foules se presser au théâtre pour les épreuves les plus appréciées à Rome, puis au cirque et au stade pour assister aux plus populaires des compétitions de type grec.

6. – LES INSCRIPTIONS DE 238

À part *CIL VIII 4820*, aucune inscription datée de l'année 238⁷⁹ ne vient apporter d'élément certain pour la chronologie des événements qui nous intéressent. Tous les arguments paraissent en effet réversibles. Les documents utilisables sont cependant compatibles à nos yeux avec une chronologie basse fixant l'avènement de Gordien III au cœur de l'été.

6.1 – L'INSCRIPTION *CIL VI 816*

CIL VI 816 (ILS 1928) est une dédicace connue depuis longtemps et maintes fois utilisée dans le débat sur la chronologie de 238 :

in honorem domus August(ae) | uu(iatores) qq(uaestorii) scholam uetustate corruptam s(ua) p(ecunia) ref(ecerun)t (qui) i(nfra) s(cripti) (s)unt | L(ucius) Venuleius Agatho, M(arcus) Aurel(ius) Auggg(ustorum trium) lib(ertus) December, M(arcus) Aurel(ius) Spendon, C(aius) Gemellius Priuatus. | Dedic(auerunt) V Idus Maias, Fuluius Pio, Pontio Pontiano co(nsulibus), curat(ore) C(aio) Gemellio Priuato.⁸⁰

75. Outre notre thèse, voir l'article dans *Hermes* cité n. 55 ; nous préparons une étude sur la date des Panathénées à l'époque impériale.

76. Cf. *infra*.

77. Un siècle après, la situation pourrait évidemment avoir légèrement changé, mais nous ne voyons pas trop pourquoi, tandis qu'il y avait sous le règne d'Hadrien de puissants motifs pour réguler la durée des concours.

78. LORIENT 1974, p. 304.

79. Liste commentée chez LORIENT 1974, p. 310-312, à quoi on ne pourrait ajouter aujourd'hui que des textes qui ne sont datés que par l'année. Quelques inscriptions bien datées s'inséreraient convenablement dans la chronologie de Lorient, mais il en va de même avec la nôtre, cf. *infra*.

80. « En l'honneur de la famille impériale, ont fait restaurer le local ruiné par les ans, à leurs frais, les appariteurs des questeurs dont les noms suivent : Lucius Venuleius Agatho, Marcus Aurelius December affranchi des trois Augustes, Marcus Aurelius Spendon, Caius Gemellius Privatus. Ils ont fait cette dédicace le cinquième jour avant les Ides de mai, sous les consuls Fulvius Pius et Pontius Pontianus, par les soins de Caius Gemellius Privatus. »

À Rome, quatre *uiatores* des questeurs du trésor, auxquels ils servaient de messagers et de caissiers, ont fait réparer la *schola* qui abritait leur décurie⁸¹. La date est claire : le 11 mai 238, au cœur même des événements qui nous intéressent, quelle que soit la chronologie adoptée.

On sait que les *uiatores* se recrutent essentiellement dans les milieux modestes, notamment parmi les affranchis, ceux des particuliers comme ceux de l'empereur. L'un des appariteurs de notre inscription se désigne explicitement comme un *libertus* : M. Aur. December, dernier témoignage d'un affranchi impérial portant un gentilice impérial, est *Aug(ustorum trium) lib(ertus)*. La question est évidemment de savoir qui sont les trois Augustes et s'il peut s'agir des empereurs régnants. Plusieurs thèses se sont affrontées sans aboutir à aucun accord, sans toujours envisager les multiples dimensions du problème. La question engage en effet aussi bien les événements de 238 que l'histoire des affranchis et la manière de les désigner. Ceux qui se sont intéressés aux premiers ont trop souvent méconnu les études sur les affranchis, tandis que ces dernières n'envisagent que rarement les conséquences des interprétations très diverses qu'ils ont proposées de l'expression *Aug(ustorum trium) lib(ertus)* sur la reconstitution, si controversée, des péripéties du printemps et de l'été 238.

Nous montrerons ailleurs qu'ici *Auggg. lib.* ne peut que se référer aux deux Augustes, Pupien et Balbin, auxquels est associé le César Gordien. Car de manière générale, dans ce type d'expression, *Augg.* ou *Auggg.* se réfère aux empereurs régnants et non à ceux qui ont octroyé la liberté. Peut-on apporter des éléments plus circonstanciels à l'idée que December se réclame de Pupien, Balbin et Gordien ? Il nous semble qu'il y en a un. *CIL VI 816* est une dédicace en l'honneur de la *domus august(a)*⁸². N'est-il pas plus simple et plus cohérent de comprendre que l'affranchi tient précisément à souligner son rapport aux *Augusti* si l'on entend que ce sont les empereurs régnants ? Si d'aventure *Auggg.* ne se référerait pas aux empereurs régnants, l'inscription n'aurait aucun impact sur la reconstruction chronologique des événements, mais nous le croyons d'autant moins que dans un contexte aussi troublé, December pouvait difficilement ignorer l'aspect idéologique du choix de l'abréviation.

À la date de la dédicace, le 11 mai 238, tout indique à nos yeux qu'il y avait trois « Augustes », en l'occurrence Pupien, Balbin et Gordien César.

6.2 – LES ACTES DES FRÈRES ARVALES

Nous possédons un fragment des actes des frères Arvales de 238. Rappelons que ce collègue, dont les membres sont tirés de la plus haute aristocratie sénatoriale, est tenu d'établir un compte rendu de ses activités. De très nombreux procès-verbaux des sacrifices qu'ils ont réalisés lors d'actes publics ont été retrouvés. En particulier, « chaque année, les magistrats

81. Celle-ci se situait probablement à proximité même de l'*Aerarium* : une dédicace à *Diua Faustina* faite par un *uiator quaestorius ab aerario Saturni* a été retrouvée en place entre le temple de Vespasien et le temple de la Concorde, tout près donc du temple de Saturne, dans l'angle nord-ouest du *Forum Romanum* : *CIL VI 1019*, cf. CHR. HABICHT, *RE VIII A*, 1958, col. 1933-1934. *CIL VI 816* n'est connue que par une copie du XVI^e siècle faite au *Circus Flaminius*.

82. Ce qui peut aussi se développer en *domus August(orum)*.

et les prêtres de Rome, dont les Arvales, formulent des vœux pour le salut de la *respublica* et du prince ; les vœux pour le salut de l'empereur sont renouvelés si celui-ci change »⁸³. Or nous possédons un fragment relatif à l'année 238 qui rapporte justement les *uota decennialia*⁸⁴ formulés lors de l'avènement de Gordien. Malheureusement, la date exacte est perdue⁸⁵ :

+ + [- - - - -]
 (vacat) (ante diem sextum) Idu[s] [Mai(as) in Capitolio an-]
 te cellam Iunonis R[eginae uota annua suscepta]
 in (ante diem tertium) Non(as) Ian(uarias), quae [proximae p(opulo) R(omano) Q(uiribus)
 erunt];
 item decennialia sus[cepta pro salute]
 et incolunitate Imp(eratoris) [Caes(aris) M(arci) Antonii]
 Gordiani pii felicitis A[u(gusti). Fratres aruales]
 conuenerunt per M(arcum) S[aenium Donatum (pro)mag(istrum)]
 [- - - - -]

La restitution que nous présentons est celle de J. Scheid. Celui-ci accepte la date haute qu'implique l'inscription de Syrie publiée par Sartre, que nous analysons *infra*. Cette chronologie nous paraît impossible, mais les observations de Scheid restent importantes. Il constate un délai, quelles que soient les circonstances politiques, entre l'avènement d'un nouvel empereur et les vœux des frères Arvales⁸⁶. Dans les cinq cas qu'il est possible d'étudier, le retard, lié aux règles du droit sacré d'après J. Scheid, varie de 11 à 36 jours⁸⁷.

Les *acta* des Arvales ne nous sont d'aucun secours pour fixer la date de l'accession à la pourpre de Gordien. En revanche, si nous déterminons cette dernière, nous pourrions aussi fixer avec une grande vraisemblance celle des *uota decennialia*.

6.3 – L'INSCRIPTION DE VIRUNUM *CIL* III 4820

Cette dédicace réalisée par un bénéficiaire de la légion II *Italica* le 23 juin 238⁸⁸ a servi encore récemment à exclure telle ou telle chronologie pour l'année 238. Le texte en est aujourd'hui très mutilé, mais des copies anciennes permettent d'en assurer l'essentiel, sauf le début déjà

83. J. SCHEID « L'investiture impériale d'après les actes des Arvales », *CCG* 3, 1992, p. 221-237, ici p. 234.

84. Sur ces *uota*, J. SCHEID, *Romulus et ses frères : le collège des frères arvales, modèle du culte public dans la Rome des empereurs*, Rome 1990, p. 354-356.

85. *CIL* VI 2113, désormais J. SCHEID, *Recherches archéologiques à la Magliana*. *Commentarii fratrum arvalium qui supersunt. Les copies épigraphiques des protocoles annuels de la confrérie arvale (21 av.-304 ap.J.-C.)*, Rome 1998, n° 112, p. 327 : « Le sixième jour avant les Ides de mai, au Capitole, devant la *cella* de Junon reine, des vœux annuels furent formulés pour le troisième jour avant les nones de janvier qui seront les prochaines pour le peuple romain et les Quirites. On prononça également des vœux décennaux pour le salut et l'intégrité de l'Empereur César M(arcus) Antonius Gordien, pieux et heureux, Auguste. Les frères Arvales se réunirent par l'entremise de M. Saenius Donatus, (vice-)président... ».

86. J. SCHEID, *BSAF* 1988, p. 367-371, puis plus complètement l'article de 1992 cité *supra*. Ses conclusions sont rappelées dans *Romulus et ses frères. Le collège des frères Arvales, modèle du culte public dans la Rome des empereurs*, Rome 1990, p. 352-353, avec la note 77.

87. J. SCHEID, *art. cit.* n. 83, p. 235.

88. *CIL* III 4820 (*ILLPRON* 398 ; *Ubi erat lupa* 5188).

— — — — —
 " F. C O S " " " " L G.
 II. I T A L. P. F. A V G
 N " " V T. V O V I T. D E D
 " N O. E T P O N T I A N O C O S
 VIII. K A L. I V L I A.

Figure 1 : Fac-similé d'Eichhorn.

perdu lors de la découverte de la pierre. Richard Pococke au XVIII^e siècle⁸⁹ et Ambrosius Eichhorn (fig. 1) au début du XIX^e siècle⁹⁰ en voyaient encore toutes les fins de ligne, qui avaient disparu en revanche lorsque Mommsen vit la pierre pour le *CIL* ; le haut et la partie droite en sont aujourd'hui davantage mutilés et les dernières reprises, toutes dérivées du *CIL*, en donnent le texte suivant, où nous soulignons les lettres qui ne sont plus visibles :

- - - | *b(ene)ff(iciarius) cō(n)s(ularis) [l]eg(ionis) | II Ital(icae) p(iae) f(idelis) Aug(usti) | n(ostri) ut uouit ded(icauit) | Pio et Pontiano cō(n)s(ulibus) | VIII Kal(endas) Iulias.*

Ceux qui ont vu dans *Aug. n.* la preuve qu'il n'y avait ce 23 juin 238 qu'un seul Auguste aux yeux de ce *beneficiarius* alors à Virunum pouvaient conclure que l'avènement de Gordien III était antérieur à la dédicace⁹¹. Il n'en est rien.

Aug. n. peut en effet aussi bien se développer en *Aug(ustorum) n(ostrorum)*⁹² qu'en *Aug(usti) n(ostri)*⁹³, comme cela a été démontré⁹⁴. Au demeurant, la formulation tout à fait singulière et trop rarement soulignée⁹⁵ nous semble montrer que le rédacteur attendait que la légion reçoive officiellement une nouvelle épithète impériale, comme ce sera de fait le cas⁹⁶. Démonstration de loyauté du *beneficiarius* envers le ou les empereurs légitimes, quels qu'ils soient, cette façon singulière de rattacher la *legio II Italica* à l'empereur nous renseigne

89. *Inscriptionum antiquarum graecarum et latinarum liber*, Londres 1752, p. 111, n° 2.

90. *Beiträge zur ältern Geschichte und Topographie des Herzogthums Kärnten*, 1, Klagenfurt 1817, p. 58.

91. Argument encore utilisé, après G. VITUCCI, « Sulla cronologia degli avvenimenti dell'anno 238 d.C. », *RFIC* 32, 1954, p. 372-382, ici p. 379-382, par SARTRE 1984, p. 55 ; CHRISTOL 2006, p. 92.

92. Ainsi P. S. LEBER, *Die in Kärnten seit 1902 gefundenen römischen Steininschriften*, Klagenfurt 1972, n° 90, d'où *ILLPRON* 398 ; SCHALLMAYER, *CBI*, n° 259, p. 222.

93. Ainsi G. WINKLER, *Die Reichsbeamten von Noricum und ihr Personal bis zum Ende der römischen Herrschaft*, Vienne 1969, p. 130, n° 27.

94. En détail, B. E. THOMASSON, « Zum Gebrauch von Augustorum, Augg. und Aug. als Bezeichnung der Samtherrschaft zweier Herrscher », *ZPE* 52, 1983, p. 125-135. La démonstration avait été déjà faite par H. CHANTRAINE, *Freigelassene und Sklaven im Dienst der römischen Kaiser. Studien zu ihrer Nomenklatur*, Wiesbaden 1967, p. 255 sq., et le phénomène supposé par Mommsen.

95. Sauf par G. VITUCCI, *art. cit.* n. 91, p. 379, LORRIOT 1974, p. 307 ; les cas regroupés par J. F. GILLIAM, *ZPE* 15, 1974, p. 190, n. 29, peuvent en être rapprochés mais ne sont pas strictement comparables.

96. Après avoir été *Seueriana*, la *legio II Italica* sera *Gordiana*, LORRIOT 1974, p. 308. Il est probable qu'elle avait, comme d'autres légions, été *Maximiniana*, et que le rédacteur a substitué à cette épithète l'insolite *Augg. nn.*

d'abord sur l'état d'instabilité et d'incertitude qui règne dans l'Empire. Tel qu'il a été édité jusqu'à présent, le texte ne nous apporterait donc rien sur la chronologie de 238. Mais ce n'est pas le cas.

En effet, la lecture même du texte doit être amendée. Une correction minimale peut être apportée au tout début du texte ; d'après les photographies disponibles sur *Ubi erat lupa*, dont nous reproduisons la meilleure (fig. 2)⁹⁷, *beneficiarius* était abrégé fautivement *BB* ; ce n'est pas un fait isolé, on rencontre l'abréviation en Pannonie même⁹⁸. Surtout, un détail déjà relevé par Eichhorn – et signalé sur son fac-similé⁹⁹ – et par Mommsen¹⁰⁰ mérite à nos yeux de recevoir une interprétation que ni l'un ni l'autre savants ne pouvaient faire à l'époque où ils écrivaient. En effet, après le *N* du début de la troisième ligne, il y a une lacune, avant le point, lui sans doute encore visible¹⁰¹, qui sépare la dernière abréviation se rapportant à la légion et la suite. C'est une légère dépression qui ne peut être un accident de la pierre : c'est un martelage,

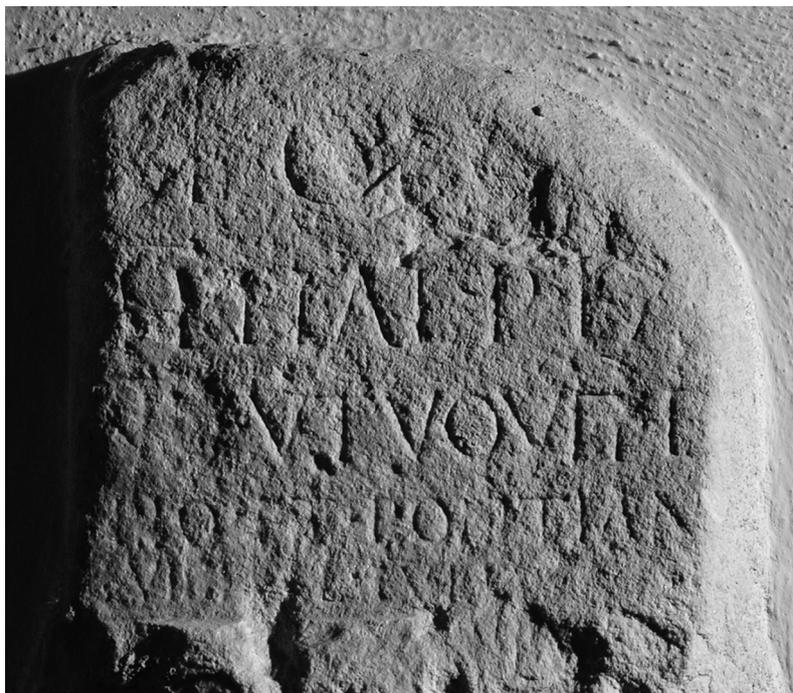


Figure 2 : *Ubi erat lupa* 5188.

97. Nous remercions vivement O. Harl pour nous avoir fourni la présente photographie.

98. Ainsi dans *RIU* V 1205 (*CBI* 401) et *AE* 2005, 1247.

99. À Eichhorn, l'espace entre le *N* et le *VT* avait même paru suffisant pour restituer non simplement *ut* mais *sicut*.

100. Seulement dans l'apparat critique.

101. À moins qu'il ne s'agisse d'un petit trou dans la pierre comme il y en a dans la partie inférieure du bloc.

qui a exactement les dimensions d'une lettre. Il y avait là un second N. Ceci nous paraît confirmé par d'autres indices. Premièrement, à la fin de la ligne précédente, il y avait aussi la place pour un second G, comme le montre notre reconstitution (fig. 3)¹⁰². La largeur totale de la pierre, aujourd'hui totalement mutilée à droite, est donnée par la ligne quatre ; aux lignes 1 et 3, la place manquait pour insérer des lettres supplémentaires après *LEG* et *DED*, mais cet

Figure 3 : Reconstitution de l'inscription de Virunum.

espace existait à la fin de la ligne 2. Cela aurait permis au lapicide de graver sans peine *AUG.N.* avant de changer de ligne. S'il ne l'a pas fait, c'est tout simplement parce que le texte originel était *leg. I II Ital. p. f. Augg. I nn.* Deuxièmement, le trait d'abréviation encore visible au-dessus du N débordé nettement de la lettre à droite : c'est qu'il se poursuivait au-dessus du second N et a été martelé comme la lettre. Que seule l'abréviation de *nostrorum* – en dehors du chiffre de la légion – ait été surmontée d'un trait et pas *AVGG*, n'est pas très surprenant ; on en rencontre d'autres exemples¹⁰³.

À Virunum, le 23 juin 238, le bénéficiaire de la *legio II Italica* considérait qu'à Rome régnaient deux empereurs, Pupien et Balbin. Peu de temps après, le dédicant a demandé à ce que le second G et le second N soient supprimés pour s'adapter à la nouvelle situation, celle de l'avènement d'un seul Auguste, qui avait de plus été accompagné de la *damnatio memoriae* de ses prédécesseurs¹⁰⁴. Compte tenu des délais entre l'*Urbs* et le Norique, l'inscription est, une fois de plus, incompatible avec une chronologie haute et soutient les chronologies basses : l'avènement de Gordien III ne peut guère être antérieur à début juin.

6.4 – L'INSCRIPTION DE SHAQQĀ

La chronologie haute repose tout entière sur la dédicace trouvée dans l'ancienne Sakkaia, plus tard Maximianopolis, au nord-est de Philippopolis, publiée par M. Sartre¹⁰⁵ :

102. Et comme le suggérait déjà le dessin d'Eichhorn.

103. Dans *CIL* III 5943 (Regensburg), *NN* est surmonté d'un trait, alors que les autres abréviations dans la partie conservée, y compris *Augg.*, ne le sont pas ; dans *CIL* III 6575 = 7127 (*ILS* 1421 ; *I.Ephesos* 652), mentionnant *Saluianus Aug(usti) n(ostrum) uern(a)*, seul le N est surligné.

104. Cette *damnatio* est très probable, même si elle semble ne pas avoir été systématiquement appliquée.

105. SARTRE 1984 (*SEG* 34, 1519 ; *AE* 1984, 921 bis, à paraître comme *IGLS* XVI 503). L'inscription est reprise par M. Sartre dans *Choix d'inscriptions grecques et latines de la Syrie*, n° 8, p. 56-58 (photo).

ὑπὲρ σωτηρίας κ [αὶ νεικῆς ? τοῦ κυρίου ἡμῶν]
 αὐτοκράτορος [Μ(άρκου) Ἄν-
 των[ί]ου Γο[ρ]διανοῦ] Σεβ(αστοῦ)
 Τύχην Μεγάλην Σακκαίας
 τῇ κυρία πάτριδι Ἰουενά-
 λιος Πρόκλος Ταυρεῖνου (ἑκατοντάρχης)
 ἄμα Σονομάθῃ συμβίῳ
 καὶ τέκνοις ἀνέθηκεν,
 ὑπατεία Πίου καὶ Πον-
 τιανοῦ πρὸς Καλ(ανδῶν) Ἰου-
 νίων.

« Pour le salut et la victoire de notre seigneur l'Empereur Marcus Antonius Gordien Auguste, Iuvenalius¹⁰⁶ Proclus, fils de Taurinus, centurion, avec sa femme Sonomathè et leurs enfants, a consacré (cette statue de) la Grande fortune de Sakkaia¹⁰⁷ à la Dame Patrie, sous le consulat de Pius et Pontianus, le 6^e jour avant les calendes de juin. »

La dédicace date précisément du 27 mai 238. Le nom de l'empereur est martelé mais se lit aisément. Si Gordien est alors déjà empereur, l'assassinat de Pupien et Balbin, et donc l'avènement de leur successeur, se placent nécessairement avant le 10 mai¹⁰⁸, date, dans l'interprétation de Sartre, des vœux des frères Arvales¹⁰⁹. L'auteur n'y voit pas de contradiction avec les *Fasti Ostienses*, car, à la suite de X. Loriot¹¹⁰, il place une « cérémonie d'inauguration » des *Kapetòlia*, qui serait évoquée à la première ligne du fragment, sous la date [*.. M]ai[.].s*, entre le 14 avril et le 15 mai. Il tente ainsi de concilier l'inscription syrienne et le témoignage des *Fasti Ostienses* : tout en excluant un changement de date des concours, il pense à l'insertion en début de panégyrie de nouveaux programmes qui justifieraient les propos d'Hérodien¹¹¹.

Sartre a largement répondu à l'avance aux objections qu'on pourrait faire à son interprétation :

- il ne peut s'agir de Gordien I ou II ;
- Gordien III n'a pas fait l'objet d'une *damnatio memoriae* qui pourrait expliquer la *rasura*, mais son nom est parfois martelé¹¹² ;

106. Ou *Iuuenalis*, dont Ἰουενάλιος peut être la transcription grecque ; le *nomen* est rare.

107. Il s'agit ou du village seul, ou de la région qui entoure la future Maximianopolis.

108. L'auteur estime à deux ou trois semaines (pas « en-dessous d'une quinzaine de jours », p. 56 ; « de 15 jours à trois semaines », dans *Choix d'inscriptions*) le temps que la nouvelle de l'avènement de Gordien III arrive à Sakkaia ; c'est très improbable, et l'on n'a sans doute appris la nouvelle dans cette région aux confins de la Syrie et de l'Arabie que de nombreuses semaines après l'avènement ; même les presque quatre semaines que l'auteur aménage finalement n'ont très probablement pas suffi : pour que la nouvelle atteigne la Moyenne-Égypte, il a fallu d'après nous plus de deux mois, cf. *infra*.

109. Après les observations de J. Scheid, ces vœux dans la chronologie de Sartre prendraient plutôt place en juin.

110. LORIOU 1974, p. 302-303.

111. P. 59 : « La présence de spectacles dès la première phase des Capitolia me paraît le meilleur moyen de réconcilier le texte d'Hérodien et le texte de Shaqqā. »

112. SARTRE 1984, p. 53.

– il n’y aurait pas eu double martelage : ce ne serait donc pas une dédicace à Maximin transformée en dédicace à Gordien puis martelée ;

– la chronologie haute n’est pas en contradiction avec la crue de l’Isonzo, qui peut aussi bien avoir eu lieu en mars qu’en avril¹¹³.

L’argumentation est solide, mais, conscient de la difficulté de sa chronologie, Sartre voit deux possibilités de récuser « la validité du témoignage de l’inscription de Shaqqā. On ne peut guère soupçonner celui-ci que de deux façons : ou bien le graveur s’est trompé de date, ou bien la pierre a subi un double martelage et le nom de Gordien III n’est pas celui qui figurait à l’origine »¹¹⁴.

Les partisans d’une chronologie plus tardive ont certes critiqué quelques points de la démonstration¹¹⁵, mais le seul argument de poids était jusqu’à présent le monnayage romain. Désormais, la documentation égyptienne, l’inscription de Virunum et l’analyse des durées de règne s’opposent fermement à la chronologie haute qui découle de l’analyse de M. Sartre. Il y a selon nous une seule façon de sortir de cette apparente contradiction : le double martelage.

Les arguments de Sartre contre celui-ci sont les suivants¹¹⁶ : le nom de Gordien III est bien martelé et non gravé superficiellement ; pour faire disparaître le nom de Maximin, il aurait fallu marteler vigoureusement la pierre, un double martelage aurait donc creusé encore davantage le support, ce qu’il n’a pas constaté ; c’est le même graveur qui a gravé tout le texte ; le nom de Maximin aurait difficilement tenu dans le martelage, à moins d’être partiellement abrégé. Sur ces différents points, à partir de la seule observation des photographies publiées, on peut faire les observations suivantes :

– l’argument du graveur n’en est pas un : il est même attendu que dans le village de Sakkaiā, ce soit un seul et même graveur qui procède à deux gravures séparées de quelques semaines ou quelques mois, s’il y a bien eu nouvelle gravure.

– Comme le remarque Sartre, Ἀὐτοκράτορος est gravé en lettres plus profondes que le reste du texte dans la *tabula ansata* ; en soi déjà curieux, cela surprend encore davantage quand on observe que le texte sur la corniche de la base, en lettres plus grandes, paraît d’une gravure aussi peu profonde que les lignes du bas. Celle-ci autorise d’ailleurs une *rasura* peu importante¹¹⁷.

113. Sartre en a eu confirmation par des géographes italiens.

114. SARTRE 1984, p. 61.

115. Cf. PEACHIN 1989, p. 598-599 : il n’est pas exact que Sartre doute de sa lecture ; Peachin esquisse les difficultés en concluant : « Nonetheless, we are dealing here with the opinion of just one centurion. Moreover, the interpretation of the stone proposed by Sartre results in a rather convoluted evaluation of the other data ». Peachin ne peut en réalité qu’opposer le témoignage des papyrus. Pour LIPPOLD 1991, p. 192, c’est une dédicace à Maximin. Pour BRANDT 1996, p. 91, n. 380, ce serait une erreur due à l’éloignement du village : on aurait cru à l’avènement de Gordien III seul, du coup reconnu à tort comme Auguste alors qu’il n’était que César.

116. SARTRE 1984, p. 53.

117. Malgré la qualité médiocre des photos disponibles, on est tenté d’observer la chose suivante : la *tabula ansata* présente, sur les côtés et le bas, une moulure sur son pourtour, un bandeau étroit externe et une doucine ; le profil de cette dernière est si doux que le lapicide a pu graver dessus plusieurs lettres sans difficulté. Au contraire, le

– Αὐτοκράτορος est écrit en lettres légèrement plus larges et plus espacées, comme si l'on avait voulu occuper tout l'espace disponible.

Peut-on alors avancer à nouveau l'hypothèse d'un double martelage¹¹⁸ ? Cela nous paraît aussi difficile que nécessaire. Le premier nom doit alors être celui de Maximin ; la *rasura* englobait l'intégralité des deux premières lignes ; la gravure peu profonde a fait que la *rasura* l'était elle aussi. Le lapicide a fait en sorte de faire occuper au nouveau nom les deux lignes, qui se terminaient déjà alors par Σεβ. Il a donc écrit plus large et plus espacé Αὐτοκράτορος Μ. Ἀντωνίου Γορδιανοῦ, titulature de Gordien qui est nettement plus courte (30 lettres) que la plus brève titulature de Maximin (38 lettres). Auparavant, le même espace contenait cette dernière, de la même écriture que celle du reste de la *tabula*, ce qui permet d'y écrire sans difficulté : [Αὐτοκράτορος Γ. Ἰουλίου Οὐήρου Μαξιμίνου] Σεβ., ou [Αὐτοκράτορος Γ. Ἰουλίου | Οὐήρου Μαξιμείνου] Σεβ., soit une vingtaine de lettres par ligne, comme aux l. 4-6. Lorsqu'on procéda à la seconde *rasura*, comme la première assez superficielle, les lettres sont restées visibles ; cette fois-ci on ne martela que les *tria nomina* et on laissa Αὐτοκράτορος.

On a, selon nous, procédé à une nouvelle dédicace de l'autel lors de l'avènement de Philippe l'Arabe. S'il faut trouver une explication à ce martelage comme à ce changement de destinataire, c'est la proximité de Shahba-Philippopolis¹¹⁹. Le commanditaire du monument n'aura-t-il pas voulu rendre hommage au nouvel empereur originaire de la ville voisine, distante à peine d'une quinzaine de kilomètres¹²⁰ ? Les habitants du village ou de la région, les Σακκαϊῶται, ont d'ailleurs fait ériger une statue de Philippe dans la nouvelle colonie¹²¹. Ainsi le nom de Gordien n'aura-t-il pas été martelé pour effacer sa mémoire, mais pour saluer l'avènement d'un empereur issu de la même région que le dédicant : on a pu alors transférer les vœux de salut et de victoire sur Philippe en inscrivant son nom, à la peinture, à la place de celui de son prédécesseur, superficiellement martelé pour laisser la place aux nouveaux *tria nomina*, qui s'inséraient sans peine dans l'espace entre Αὐτοκράτορος et Σεβ. En écrivant Μάρκου Ἰουλίου Φιλίππου en toutes lettres, on comblait entièrement la lacune ; si le *praenomen* était abrégé, on aura ajouté les épithètes *Pius* et *Felix*, abrégées Εὐσ. Εὐτ.¹²².

haut de la *tabula* est marqué par un relief plus marqué ; on le voit dans le coin supérieur droit : l'angle paraît assez profondément enfoncé par rapport au bandeau.

118. HERRMANN 2013, p. 67, s'oppose à la conclusion de Sartre en prenant l'option d'un autre nom dans la *rasura*, celui de Papien, Μ(άρκου) Κλαυδίου Πουπιανοῦ, car celui-ci avait prévu une expédition orientale, cf. U. HUTTNER, *op. cit.* n. 4, p. 178, avec la n. 153.

119. Sartre avait bien noté cette proximité, p. 53, mais pour proposer un excès de zèle d'un villageois contre Gordien lors de l'avènement de son successeur.

120. À Philippopolis même, on trouve de nombreuses dédicaces en l'honneur non seulement de Philippe et de son fils ainsi que de sa femme, mais aussi pour son père et pour son frère Iulius Priscus, et même le fils de celui-ci, *IGLS XV 419-431*.

121. *IGLS XV 422 (IGR III 1198)*.

122. Dans *IGLS XV 422*, érigée par les Σακκαϊῶται, Philippe est au demeurant *Pius Felix*.

Un examen de la pierre reste indispensable, si celle-ci n'a pas disparu dans les récents événements de Syrie. Si notre hypothèse est exacte, cela ne nous aide guère à déterminer la date de l'avènement de Gordien III¹²³ ; on sait simplement que ce centurion d'Arabie considérait encore Maximin comme seul détenteur du pouvoir le 27 mai 238¹²⁴. Ce n'est pas très surprenant : en Moyenne-Égypte, il semble bien que l'avènement des Gordiens n'ait été connu qu'en juin.

7. – UNE NOUVELLE CHRONOLOGIE : LA PÉRIODE DE L'ANNÉE

Nous concluons donc provisoirement que l'avènement de Gordien III a eu lieu *grosso modo* entre début juin – *terminus post quem* encore compatible avec la chronologie proposée par Lorient – et début août, ce qui peut toujours concorder avec la chronologie très basse de Peachin. Nous pensons pouvoir resserrer cette fourchette, en situant l'avènement de Gordien III pendant l'acmé des *Kapetôlia* de 238, peu avant la mi-juillet, au moment des jeux Apollinaires, date qui réunit à notre avis toutes les conditions pour être la bonne :

– Si, comme nous le pensons, les *Kapetôlia* suivaient, comme les Olympia et les concours majeurs de l'Empire, un cycle lunaire basé sur l'octaétéride¹²⁵, leur date était mobile, alternant des périodes de 49 et 50 lunaisons. Avec des *Kapetôlia* se terminant le 12 juin en 146, en 238 leur fin ne peut tomber qu'en juin ou juillet. D'ailleurs une date plus tardive se heurte à l'existence d'autres *agônes* en Occident à la suite des concours romains. Les concurrents devaient ensuite rejoindre sans tarder Pouzzoles et ses *Eusebeia*, puis, à la suite, les *Sebasta* à Naples et les *Aktia* à Nicopolis¹²⁶. En 194 le concours napolitain couvrait au moins en partie la fin septembre¹²⁷ ; d'après la seconde lettre d'Hadrien aux technites dionysiaques, datée de 134, les *Aktia* suivaient de près¹²⁸. Depuis 142 s'intercalent entre les *Kapetôlia* et les *Sebasta* les *Eusebeia* de Pouzzoles, qui devaient durer aussi quarante jours ; en 238, ils ont dû être célébrés au moins en partie en août. Les *Kapetôlia* ne nous paraissent pas pouvoir avoir été célébrés en 238 aussi tardivement qu'au milieu du mois d'août.

– Maximin atteint l'Isonzo, l'antique Aesontius, à quelques kilomètres au nord d'Aquilée, alors que le fleuve est en crue à cause de la fonte des neiges. Des *Kapetôlia* en juin inviteraient à placer l'épisode très tôt dans l'année, alors que dans notre chronologie, il se place quelques semaines après le début du printemps, vers la mi-avril.

123. Comme le remarquait SARTRE 1984, p. 53, « le texte nouveau n'apporterait rien d'essentiel au débat chronologique, attestant seulement que Maximin était encore reconnu en Syrie méridionale le 27 mai 238, ce qui est presque sans importance ».

124. Par ailleurs, on ne connaît pas la position du gouverneur d'Arabie sur la révolte des Gordiens, ce qui ne permet pas d'établir si, en dehors de la question des délais de transmission, Maximin a été ou non reconnu comme *hostis* dans la province.

125. Voir en attendant notre article dans *Hermes* cité n. 55.

126. Cf. *SEG*, 56, 1359, avec la bibliographie n. 56.

127. *P.Lond.* 1178 (*P.Agon.* 6), l. 45-49.

128. En 134, ils commencent le 23 septembre.

– Une date en juillet plutôt qu'en mai – et même en juin – explique mieux l'inexistence ou la faiblesse du monnayage alexandrin pour Gordien III.

– Bien que notre chronologie soit plus tardive d'un gros mois que celle de X. Lorient, certaines inscriptions¹²⁹ de 238 prennent le même sens qu'il leur prêtait :

La dédicace par deux soldats d'un autel pour la *Victoria Aug(usta)*, à Virunum, le 1^{er} février, doit de fait se rapporter au préparatifs d'expédition contre les Germains¹³⁰.

Le sacrifice accompli le 25 mars à Cordoue *pro salute imperii*¹³¹ peut s'expliquer par le contexte troublé et incertain¹³² ; dans la Bétique toute proche de l'Afrique¹³³, on avait probablement déjà appris la révolte africaine, que nous plaçons tout au début du mois au plus tard.

– Un début de la révolte africaine fin février ou début mars convient à l'expression d'Hérodien, συμπληρουμένης αὐτῷ τριετοῦς βασιλείας, puisque Maximin semble accéder à la pourpre début mars au plus tard. Il n'est connu que fin mai-début juin 235 en Moyenne-Égypte, ce qui confirme une certaine lenteur dans l'acheminement de la nouvelle en Égypte, après celle déjà constatée pour Sévère Alexandre.

– On sait que l'*Histoire Auguste* ne parle pas des *Kapetôlia* mais de *ludi*. Ailleurs, elle associe, à tort¹³⁴, l'avènement de Pupien et Balbin aux *ludi Apollinares*, organisés du 6 au 13 juillet¹³⁵ ; on sait que ce ne peut être la date de l'avènement de Pupien et Balbin, mais ne serait-ce pas celle de Gordien III ? La concomitance presque parfaite et largement inhabituelle¹³⁶ entre les *Kapetôlia* mentionnés par Hérodien et les *ludi Apollinares* de l'*Histoire Auguste* expliquerait parfaitement l'insistance sur le climat particulier, fait de réjouissances et de spectacles, lors de l'avènement et directement après. L'*Histoire Auguste* rappelle, dans un passage dérivé

129. Mais pas *I.Gerasa* 26 (*AE* 1930, 104 ; *SEG* 7, 862), du 22 mars, comme le voudraient, à la suite du premier éditeur (A. H. M. JONES, *JRS* 18, 1928, p. 166), LORIENT 1974, p. 311, n. 71 (« Ces Augusti peuvent être aussi bien Maximin et son fils que les Gordiens, selon l'attitude adoptée par le gouverneur d'Arabie » ; il ne nous paraît pas du tout sûr qu'à cette date le gouverneur d'Arabie ait connu la révolte africaine ; d'après la lenteur avec laquelle la nouvelle est arrivée en Égypte, c'est même très improbable), SARTRE 1984, p. 60, ou dernièrement U. HAKL, H. JENNI, C. SCHNEIDER, *Quellen zur Geschichte der Nabatäer. Textsammlung mit Übersetzung und Kommentar*, Fribourg-Göttingen 2003, H.008.05. En effet, la formule ὑπὲρ τῆς τῶν Σεβαστῶν σωτηρίας est traditionnelle et s'applique aux *Sebastoi* en général dans de nombreuses dédicaces de Gerasa ; le pluriel n'a pas de signification particulière et se trouve aussi à des époques où règne un seul Auguste, sans même un César, comme ailleurs, cf. R. HAENSCH, « Vorausschauender Euerget und Getreideversorgung einer Kleinstadt. Eine bilingue Inschrift aus Albanien im Lichte von Wiener Unterlagen », *Tyche* 27, 2012, p. 76-77, avec la n. 14, en renvoyant notamment à l'étude souvent méconnue mais déjà décisive de E. MEYER, « Zur Geschichte des Wallis in romischer Zeit », *BZG* 42, 1943, p. 59-78, surtout p. 62-69.

130. *CIL* III 4812 (*ILS* 2524 ; *ILLPRON* 791 ; *AE* 1974, 500 ; *Ubi erat lupa* 906).

131. *CIL* II²/7 234, tab. 8, 2 (*CIL* II 5521 = *ILS* 4139).

132. Cf. déjà G. M. BERSANETTI, *Studi sull'imperatore Massimino il Trace*, Rome 1965, p. 98-99.

133. La position de son gouverneur reste incertaine, K. HAEGEMANS, *Imperial Authority and Dissent : the Roman Empire in AD 235-238*, Louvain 2010, p. 262-263.

134. Sur le sens de cette « confusion », cf. *infra*.

135. F. BERNSTEIN, *Ludi publici: Untersuchungen zur Entstehung und Entwicklung der öffentlichen Spiele im republikanischen Rom*, Stuttgart 1998, p. 183.

136. Pas totalement, puisque les deux fêtes étaient déjà partiellement superposées selon nous en 214, 222 et 230.

d'Hérodien, que Pupien et Balbin furent assassinés *ludis denique scaenicis*¹³⁷, et, dans un passage tiré d'une autre source, l'auteur ajoute : « après quoi, le peuple s'abandonna néanmoins aux plaisirs et aux distractions pour oublier les catastrophes qui l'avaient frappé auparavant »¹³⁸. Zosime, dans un passage par ailleurs confus sur les événements qui précèdent¹³⁹, précise que « le Sénat donna le pouvoir suprême à Gordien, le fils de l'un des deux, sur quoi le peuple romain se remit de la tristesse qui l'accablait auparavant, car l'empereur offrit des distractions aux citoyens grâce à des jeux scéniques et gymniques¹⁴⁰ ». Cela correspond parfaitement, exception faite de l'absence de courses hippiques, à la fois au contenu des *ludi Apollinares*, qui comportaient essentiellement des *ludi scaenici*, et à celui des *Kapetôlia*. La source de Zosime paraît bien originale, car elle évoque à la fois les compétitions scéniques, peut-être celles qui sont rapportées par l'*Histoire Auguste*¹⁴¹, et les concours gymniques, qui peuvent correspondre aux *Kapetôlia* indiqués par Hérodien. Il n'est pas utile ici de vouloir mettre un nom sur cette source, tant les positions semblent irréconciliables – et aussi incertaines les unes que les autres – entre les tenants d'une tradition dexippéenne – directe ou indirecte, soit par un intermédiaire inconnu¹⁴², soit via Eunape¹⁴³ – et les autres¹⁴⁴. Certains ont même vu Hérodien

137. *SHA* Max. Balb. 13, 2. Sur le parallèle entre Hérodien, VIII 8, 3 et l'*Histoire Auguste*, F. KOLB, *Literarische Beziehungen zwischen Cassius Dio, Herodian und der Historia Augusta*, Bonn 1972, p. 19, et déjà L. HOMO, *RH* 132, 1919, p. 4-5.

138. *SHA* Gord., 23, 3 : *post haec tamen uoluptatibus et deliciis populus Romanus uacauit, ut ea, quae fuerant aspere gesta, mitigaret.*

139. Cf. le commentaire de FR. PASCHOUD dans son édition, *Zosime. Histoire nouvelle*, I², Paris 2000, p. 143-144, n. 40.

140. *Histoire nouvelle*, 1, 16, 1 : Τῶν δὲ βία χερμῶνος ἐν τῷ πλεῖν ἀπολομένων, Γορδιανῷ θατέρου τούτῳ ὄντι παιδὶ τὴν τῶν ἄλων ἡγεμονίαν ἢ γερουσία παρέδωκεν, ἐφ' οὗ τῆς προλαβούσης κατηφείας ὁ Ῥωμαίων ἀνίετο δῆμος, τοῦ βασιλέως σκηνηκοῖς τε καὶ γυμνικοῖς ἀγῶσι τοὺς πολίτας ἀπαγαγόντος. Sur les difficultés touchant ce dernier verbe, pour lequel diverses corrections ont été proposées, nous renvoyons à l'apparat critique de Fr. Paschoud.

141. Noter que le travail comparatif entre les différents récits dû à L. HOMO, « La grande crise de l'an 238 ap. J.-C. et le problème de l'*Histoire Auguste* », *RH* 131, 1919, p. 209-264 et 132, 1919, p. 1-38, est toujours utile, même si sa conclusion sur l'*Histoire Auguste* ne peut guère, à nos yeux, être suivie.

142. Plus ou moins le premier point de vue de Paschoud, voir surtout FR. PASCHOUD dans G. BONAMENTE et al., *Historiae Augustae Colloquium Parisinum*, Macerata 1991, p. 217-269, ici p. 226-227. Voir aussi C. BERTRAND-DAGENBACH, *op. cit.* n. 14, p. LXI-LXVIII.

143. Voir pour l'essentiel FR. PASCHOUD, *op. cit.* n. 139, p. XXXVI-XLVI, mais l'idée que *L'Histoire universelle* d'Eunape ait englobé le récit des débuts de l'Empire jusqu'à Claude le Gothique – y compris donc l'année 238 – est loin de faire l'unanimité ; elle est fermement combattue par R. GOULET, en dernier dans son édition d'Eunape de Sardes, *Vies de philosophes et de sophistes*, Paris 2014, p. 34-95, ici p. 40. Sur la question des deux éditions différentes d'Eunape, en dernier A. BALDINI, FR. PASCHOUD, « ΕΥΝΑΠΠΙΟΥ ΙΣΤΟΡΙΑ » dans B. BLECKMANN, T. STICKLER éd., *Griechische Profanhistoriker des fünften nachchristlichen Jahrhunderts*, Stuttgart 2014, p. 19-50, ici surtout 29 sq.

144. En dernier, avec un long rappel historiographique, L. MECELLA, « Dexippo e Zosimo : alcune considerazioni su un vecchio problema », *Mediterraneo antico* 10, 2007, p. 479-511, qui réfute toute influence directe de Dexippe sur Zosime, mais n'exclut pas une *Zwischenquelle*, en l'occurrence les *Annales* de Nicomaque Flavian ; résumé dans *Dexippo di Atene. Testimonianze e frammenti*, Tivoli 2013, p. 35-40.

comme source possible, directement et indirectement, de Zosime¹⁴⁵ ; c'est en tout cas très improbable pour le passage qui nous intéresse¹⁴⁶, et il reste tentant, à cause de la mention dans les deux textes de la distraction du peuple, de trouver une source commune à Zosime et à *SHA Gord.*, 23, 3¹⁴⁷. En tout état de cause, la population romaine a pu en effet oublier les tragédies récentes lors des fêtes qui ont encore suivi l'avènement de Gordien, car, comme on le verra, les concours hippiques et gymniques de l'*agon Capitolinus* étaient encore à venir et les théâtres accueillait alors de nombreux spectacles du *certamen* comme des *ludi*.

– Les délais d'acheminement de la nouvelle des événements africains ou romains jusqu'en Égypte sont compatibles avec un avènement début juillet. Avec un *dies imperii* entre le 6 et le 13, en admettant les durées de règne transmises par le *Breviarium Vindobonense* et en comptant quelques jours pour la liaison Carthage-Rome puis le choix de Pupien et Balbin¹⁴⁸, on obtient les délais suivants :

	Date	Délai en Égypte
Reconnaissance des Gordiens à Rome	ca 4-11 mars	94-101 jours (Oxyrhynchos)
Avènement de Pupien et Balbin	29 mars-5 avril	115-122 jours (Thèbes)
Mort de Pupien et Balbin	6-13 juillet	57-64 jours (Fayoum ?)
Avènement de Gordien III	6-13 juillet	71-78 jours (Fayoum ?)

Le premier papyrus mentionnant Gordien III est du 21 septembre, soit un peu plus de 70 jours après l'avènement. C'est peu ou prou le délai que l'on observe pour les avènements de Titus (lors d'une saison comparable), Nerva, Trajan, Marc Aurèle, Commode, Pertinax ; lorsqu'un changement d'empereur survient en été, le laps de temps est souvent plus court dans les deux premiers siècles de l'Empire, mais, comme on l'a vu, un rallongement des délais au III^e siècle, plus occasionnel que constant, est possible. Lors de l'avènement de Pupien et Balbin, il y a eu visiblement un contretemps, soit entre Rome et Alexandrie, soit entre Alexandrie et la Chôra, voire les deux ; mais en fin de compte c'est un délai assez comparable à celui de l'avènement de Domitien, pourtant survenu encore avant l'automne, à un moment où la navigation reste favorable.

145. F. GRÄBNER, « Eine Zosimosquelle », *BZ* 14.1, 1905, p. 87-159.

146. Car Zosime n'est qu'un abrégiateur hâtif, qui, même s'il avait voulu se démarquer ici de sa source, chose fort improbable, n'avait sans doute pas les connaissances nécessaires sur les *Kapetôlia* pour aller de la simple mention de cette fête, comme c'est le cas chez Hérodien, à l'évocation de concours scéniques et gymniques.

147. Rappelons que pour l'*Histoire Auguste* elle-même, un débat existe sur l'utilisation directe de Dexippe ou celle d'une source intermédiaire, voir ST. RATTI dans *Histoire Auguste. Tome IV. 2^e partie, Vies des deux Valériens et des deux Galliens*, Paris 2000, p. LXII-LXV.

148. Il y a eu sans doute au moins deux sessions différentes du Sénat pour arriver à l'élection, HERRMANN 2013, p. 53-54.

Avec une chronologie très basse (avènement en août), les délais seraient plus proches de ceux des deux premiers siècles de notre ère. Mais un avènement en juillet nous paraît plus en accord avec l'ensemble des documents qu'une date en août¹⁴⁹. Celle-ci correspond mal à l'indication de la crue de l'Isonzo et à la série continue de constitutions datées par Gordien dans le *Code Justinien* ; elle n'explique nullement l'insistance sur les *ludi*, dès avant l'avènement puis après. Et elle n'éclaire en aucun cas certaines allusions de l'*Histoire Auguste*, certes à interpréter avec précaution, mais qui prennent un sens et une cohérence nouveaux si, à l'intérieur de la fourchette définie, on choisit un jour précis pour l'avènement de Gordien III, le 9 juillet.

8. – LE JOUR DE L'AVÈNEMENT DE GORDIEN III

Une vieille hypothèse, rejetée systématiquement ces dernières années, mérite en effet d'être reconsidérée. Car un passage de la vie de Maximin et Balbin dans l'*Histoire Auguste* pourrait se rattacher au règne de leur successeur, Gordien III :

« Comme Maximin, après l'assassinat en Afrique de Gordien l'Ancien et de son fils, marchait plein de rage vers la ville pour tirer vengeance de la proclamation des Gordiens comme Augustes, le Sénat, terrorisé, se réunit dans le temple de la Concorde le 7 des Ides de juin [7 juin 238], au moment des jeux Apollinaires, pour chercher les moyens de se prémunir contre la fureur de cet homme abominable »¹⁵⁰.

La date n'est bien évidemment pas valable pour l'avènement de Pupien et Balbin¹⁵¹. A. Chastagnol, approfondissant les remarques de savants antérieurs, considère qu'il ne faut en aucun cas corriger cette « fausse date »¹⁵², qu'il tente d'expliquer par les incessantes reminiscences littéraires qui parcourent l'*Histoire Auguste*. En l'occurrence, il rapproche la date fournie par l'auteur, qui se désigne comme Julius Capitolinus, des dates des séances du Sénat tenues dans le temple de la Concorde rapportées par Cicéron¹⁵³ ; l'une d'elles a lieu le 7 septembre, *VII Id. Sept*¹⁵⁴. S'appuyant sur deux autres cas semblables, où l'auteur

149. Et plus probable qu'une date en juin, forcément au début du mois d'après l'inscription de Virunum, puisque non seulement les délais vers l'Égypte seraient dans ce cas extrêmement longs, mais la chronologie relative obligerait à remonter très tôt les événements d'Afrique puis l'expédition de Maximin, ce qui n'est certes pas impossible mais reste moins satisfaisant.

150. *SHA* Max. Balb. 1, 1 : *Interemptis in Africa Gordiano seniore cum filio, cum Maximinus ad urbem furens ueniret, ut, quod Gordiani Augusti appellati fuerant, uindicaret, senatus praetrepidus in aedem Concordiae VII. Idus Iunias concurrat, ludis Apollinarius, remedium contra furorem hominis improbissimi requirens.*

151. Sur l'impossibilité des dates dans *SHA* Max. Balb., LIPPOLD 1991, p. 185-186.

152. A. CHASTAGNOL, *Histoire Auguste. Les empereurs romains des II^e et III^e siècles*, Paris 1994, p. 754, n. 1, ci-après : CHASTAGNOL 1994. Le lieu indiqué, le temple de la Concorde, est également erroné puisque Hérodien parle du Capitole, cf. A. CHASTAGNOL, *BHAC* 1986-1989, p. 21-27, et *MEFRA* 99, 1987, p. 905-917 (= *Aspects de l'Antiquité tardive*, p. 283-299), ici p. 917. Chastagnol part des datations LORJOT 1974 et SARTRE 1984, chronologies qui empêchent bien entendu de rapprocher ce passage de Gordien III.

153. *MEFRA* 99, 1987, p. 915-916.

154. Cicéron, *De domo sua* 11.

de l'*Histoire Auguste* aurait repris une date cicéronienne en changeant le mois, Chastagnol conclut que, dans la *Vie de Pupien et Balbin*, l'auteur a transformé *VII Id. Sept* en *VII Id. Iun.* La démonstration de Chastagnol est séduisante, mais ne résout pas une difficulté : pourquoi, en choisissant un faux mois, le biographe de Pupien et Balbin n'a-t-il pas opté pour juillet, ce qui était en accord avec la précision qu'il apporte par la suite : la séance du Sénat aurait eu lieu *ludis Apollinaribus*, pendant les jeux Apollinaires, qui se déroulent entre le 6 et le 13 juillet ? Sans forcément rejeter la conclusion de Chastagnol¹⁵⁵, on est tenté de corriger *VII Idus Iunias* en *VII Idus Iulias*, le 9 juillet, jour en accord avec la mention des *ludi Apollinares*.

La correction au texte a été proposée il y a plus d'un siècle par H. Peter¹⁵⁶ et acceptée par un petit nombre de savants¹⁵⁷. La tendance actuelle est à la refuser¹⁵⁸, en considérant que la date, de toute évidence fautive, est incompatible avec le règne de Pupien et Balbin¹⁵⁹. L'in vraisemblance de la chronologie est certaine, mais nous préférons déplacer le problème, comme le fait Chastagnol, en tentant de voir si le biographe n'a pas pu utiliser une date réelle. Comme le remarque Brandt, Julius Capitolinus place un événement du règne des deux Gordiens à la fin juin ; il s'agit de la déclaration par le Sénat de Maximin et de son fils comme ennemis publics. Le biographe prétend citer une copie de la décision du Sénat : « Et voici une copie du sénatus-consulte : « Après qu'on se fut réuni au temple des Castors le 6 des calendes de juillet [26 juin 238], le consul Julius Silanus donna lecture de la lettre qu'avait envoyée d'Afrique l'empereur Gordien, père de la patrie, proconsul » »¹⁶⁰. En fixant la réunion du Sénat qui aboutit à la proclamation de Pupien et Balbin en juillet en non en juin, on remet en accord, du point de vue de la chronologie relative, les dates fournies par *SHA* Max. Balb. 1, 1 et *SHA* Maxim., 16, 1. Cet élément, même si ce ne peut être qu'un argument secondaire dans une œuvre comme l'*Histoire Auguste*, ajouté au fait que le biographe place l'avènement des deux empereurs lors des *ludi Apollinares*, invite selon nous à accepter la correction *Iulias*.

155. Ce pourrait même être cette séance du *VII. Idus Iulias* qui pourrait lui avoir donné l'idée de manipuler les autres dates.

156. H. PETER, *Die Scriptorum Historiae Augustae. Sechs literaturgeschichtliche Untersuchungen*, Leipzig 1892, p. 227.

157. C. E. VAN SICKLE, « A hypothetical chronology for the Year of the Gordians », *CPh* 22, 1927, p. 416-417 ; D. MAGIE, *The Scriptorum Historiae Augustae*, Londres 1921-1932, vol. 2, p. 448 ; J. SCHWARTZ, *Bonner Historia-Colloquium 1964-1965*, Bonn 1966, p. 201. Son plus ardent défenseur est A. VON DOMASZEWSKI, *art. cit.* n. 15, p. 9-12, mais l'ensemble de sa démonstration ne peut emporter l'adhésion ; Domaszewski accepte *Iulias* et fixe, peu ou prou comme nous le proposons, l'avènement de Gordien III, non celui de Pupien et Balbin, vers le 7 juillet : « Hier ist wieder ein echtes Datum mißbraucht. »

158. Encore faudrait-il, pour laisser *Iunias*, donner alors un sens à la mention, que l'auteur savait contradictoire, des *ludi Apollinares*, ce que personne n'a jamais fait à notre connaissance.

159. C'est l'opinion de BRANDT 1996, p. 113-114 ; plus anciennement, G. VITUCCI, *art. cit.* n. 91, p. 378.

160. *SHA* Maxim., 16, 1 : *Senatus consulti autem hoc fuit {exemplum} : cum uentum esset in aedem Castorum die VI. kal. Iuliarum, acceptas litteras Iunius Silanus consul ex Africa Gordiani imperatoris, patris patriae, proconsulis recitauit.*

En revanche, nous considérons que la date du 9 juillet ne se rapporte pas à Pupien et Balbin mais à leur successeur, Gordien III. Elle est en accord avec toutes nos conclusions. En 238, les *Kapetôlia* et les *ludi Apollinares* se superposent : les sept jours de festivités en l'honneur d'Apollon correspondent pratiquement aux derniers jours des concours capitolins, les plus prestigieux et les plus courus. Quand Julius Capitolinus commet l'erreur, volontaire (très probablement) ou non, de placer l'avènement des deux empereurs, et donc la proclamation de Gordien comme César, lors des jeux Apollinaires, il le fait de manière cohérente et en utilisant des données exactes.

Un *dies imperii* le 9 juillet permet d'expliquer un autre passage de l'*Histoire Auguste*, comme l'avaient pressenti von Domaszewski et Van Sickle¹⁶¹. Le biographe fournit un repère temporel pour l'avènement de Gordien III, invraisemblable comme tant d'autres, puisque, quelle que soit la chronologie que l'on adopte, rien ne permet de le relier au *dies imperii* du jeune Auguste¹⁶² : « Mais un événement laissa présager que le règne de Gordien ne serait pas long : il y eut en effet une éclipse de soleil telle qu'on se serait cru en pleine nuit et qu'on ne pouvait rien faire sans allumer des lampes ». Il y eut en effet le 2 avril une éclipse du soleil, pas aussi spectaculaire que ne le dit Capitolinus. Or le « Chronographe » de 354 donne pour la durée de règne de Pupien et Balbin le chiffre de 99 jours, ce qui, à partir du 2 avril, nous mène exactement au 9 juillet si l'on compte inclusivement ; sinon, les 99 jours peuvent bien sûr être comptés à partir du 1^{er} avril¹⁶³, et c'est le lendemain de l'avènement qu'eut lieu l'éclipse, ce qui convient toujours à l'affirmation de l'*Histoire Auguste*. Peut-on croire à une simple coïncidence¹⁶⁴ ?

Compte tenu des particularités de l'*Histoire Auguste*, cette mention d'une éclipse peut assurément être interprétée de diverses manières. D'un côté, il peut s'agir d'une invention de l'auteur, notamment parce que l'éclipse est un prodige topique associé à l'avènement ou à la mort d'un souverain dans de nombreuses civilisations antiques¹⁶⁵ ; le même *topos* est utilisé

161. C. E. VAN SICKLE, « Some further observations on the chronology of the year 238 A.D. », *CPh* 24, 1929, p. 284-289. Notre approche diffère cependant entièrement de celle de ces deux savants. Van Sickle prend l'éclipse comme point de départ de sa démonstration, en postulant que c'est une indication exacte et qu'elle s'applique à l'avènement de Pupien et Balbin ; mais on ne peut en décider a priori. Ses arguments, p. 286, pour dénier toute valeur aux témoignages papyrologiques sont inacceptables : « Many conservative or stupid Egyptians did not change their date-formulas immediately upon the proclamation of a new emperor, but continued for some time to date by the regnal years of the old ruler. »

162. *SHA* Gord. 23, 2 : *Sed indicium non diu imperaturi Gordiani hoc fuit, quod eclipsis solis facta est, ut nox crederetur neque sine luminibus accensis quicquam agi posset.*

163. Ce que faisaient déjà LEHMANN, TOWNSEND et CARSON, cf. annexe 1.

164. LORiot 1974, p. 309, n. 64, mais l'auteur y défend une date fixe pour les *Kapetôlia*, donc en juin, et s'appuie sur l'inscription de Virunum pour défendre l'existence d'un Auguste unique au 23 juin ; ces deux conclusions écartées – et c'est pour nous une nécessité – les objections de Lorient ne tiennent plus ; le reste de sa démonstration va tout à fait dans le sens de la nôtre.

165. A. DEMANDT, *Verformungstendenzen in der Überlieferung antiker Sonnen- und Mondfinsternisse*, Mayence 1970, p. 31-41 ; H. A. GÄRTNER, « Politische Deutungen von Sonnenfinsternisse in der Antike » dans H. KÖHLER *et al.*, « *Stürmend auf finsterem Pfad...* » : *ein Symposium zur Sonnenfinsternis in der Antike*,

à propos d'autres empereurs¹⁶⁶, y compris peut-être dans l'*Histoire Auguste*¹⁶⁷ ; le caractère propre de la *uita Gord.* ne plaide cependant pas trop dans ce sens¹⁶⁸. Cette première hypothèse a été bien entendu défendue par tous ceux qui refusent d'y voir un élément chronologique digne de foi, parfois sans autre argument que l'inventivité, bien réelle, de l'écrivain. D'un autre côté, l'auteur a pu réellement trouver mention d'une éclipse dans ses sources, et ce serait simplement la présentation de celle-ci qui serait travestie. Cette possibilité a été récemment avancée également contre la date du 2 avril. Selon T. Gnoli¹⁶⁹, l'éclipse ne serait pas celle du 2 avril 238, mais celle du 5 août 240¹⁷⁰, telle qu'elle aurait été rapportée par l'Athénien Dexippe, puisque le phénomène fut alors spectaculaire à Athènes mais imperceptible à Rome¹⁷¹. Le raisonnement de T. Gnoli est astucieux¹⁷², mais pourquoi les Athéniens auraient-ils associé, presque deux ans après l'avènement de Gordien III, l'éclipse à la durée du règne de celui-ci ? Pourquoi même Dexippe aurait-il relayé cette anecdote ? À quel moment de son récit, qui ne porte pas sur Athènes mais l'histoire de l'Empire ? Que Dexippe soit à cet endroit la source de Capitolinus reste au demeurant incertain¹⁷³.

Heidelberg 2000, p. 35-48, en particulier p. 43-45 sur les éclipses annonciatrices de la mort des souverains. Sur le thème de l'obscurité comme présage de mort pour les empereurs, M. REQUENA JIMÉNEZ, *Omina mortis. Presagios de muerte. Cuando los dioses abandonan al emperador romano*, Madrid 2014, p. 15-68.

166. A. DEMANDT, *op. cit.*, p. 37. Celles associées par Dion Cassius (56, 29, 3) à la mort d'Auguste et par Aurelius Victor à la mort de Nerva n'existent pas, ou sont bien plus tardives, cf. D. J. SCHOVE, *Chronology of Eclipses and Comets, A.D. 1-1000*, Woodbridge 1984, p. 5-6 et p. 20, tout comme Dion semble encore relier à la mort de Macrin une éclipse qui lui est bien postérieure, D. J. SCHOVE, *ibid.*, p. 36-37. À la mort d'Agrippine, en mars 59, est associée l'éclipse du 30 avril, pourtant partielle (magn. 0.8), Tacite, *Annales*, 14, 12, 3, Dion Cassius, 61, 16, 4.

167. Un passage de *SHA* Pert. 14, 3 (« La veille de sa mort, on vit en plein jour des étoiles briller près du soleil ») pourrait évoquer une éclipse, mais il n'y en eut pas à proximité de la mort de Pertinax ; les autres *omina mortis* liés aux astres sont plus vagues : *SHA* Alex. 13, 5 (halo autour du soleil et étoiles) ; *SHA* Gal. 5, 2 (obscurité de plusieurs jours) ; *SHA* Comm. 16, 1-3, est d'interprétation difficile, cf. en dernier lieu M. REQUENA JIMÉNEZ, « *Caligo ac tenebra in circo* (*SHA*. Comm. 16.2) », *Athenaem* 102, 2014, p. 150-165.

168. La *uita Gord.* fait partie des biographies pauvres en signes, cf. E. SMADJA, « Divination et signes du pouvoir dans l'*Histoire Auguste* » dans M. FARTZOFF *et al.*, *Pouvoir des hommes, signes des dieux dans le monde antique*, Besançon 2002, p. 191-218.

169. « C. Furius Sabinus Aquila Timesitheus », *Mediterraneo Antico* 3, 2000, p. 261-308, ici p. 296-298.

170. Rapprochement déjà proposé ; D. J. SCHOVE, *op. cit.* n. 166, p. 38-40, rappelle les différentes identifications de l'éclipse de Gordien III par les spécialistes d'astronomie antique.

171. Il est suivi par L. MECELLA, *op. cit.* n. 144, p. 263-268, qui relie *SHA* Gord. 23, 2 à Dexippe ; G. MARTIN, *Dexipp von Athen: Edition, Übersetzung und begleitende Studien*, Tübingen 2006, ne considère pas ce passage comme venant de Dexippe et range même le paragraphe précédent, 23, 1 (S4, p. 143), parmi les *spuria et incerta*.

172. Il aurait pu invoquer d'ailleurs le fait qu'il arrive fréquemment que les éclipses soient associées à des événements séparés de plusieurs mois voire de plusieurs années avec elles, cf. A. DEMANDT, *op. cit.* n. 165, p. 31 *sq.*, en particulier p. 37 pour les empereurs ; en fait, la majorité des données sur les éclipses dans les sources littéraires sont inexactes, *ibid.*, p. 5.

173. La question est trop complexe pour être traitée ici en détail. Contentons-nous de remarquer que quand l'*Histoire Auguste* se réclame de Dexippe, c'est justement souvent à tort ; sur les citations abusives de Dexippe, FR. PASCHOD, *art. cit.* n. 142, p. 231 *sq.* et p. 268 ; *Id.*, *Vie des trente tyrans et de Claude*, Paris 2011, p. 205 ; pour *SHA* Gord. 23, 1, voir B. BLECKMANN, *Die Reichskrise des 3. Jahrhunderts in der spätantiken und byzantinischen*

Il nous semble préférable d'inverser le raisonnement et de se demander si l'éclipse de l'*Histoire Auguste* ne serait pas réelle et à sa place en 238, mais que ce seraient sa description et son utilisation qui seraient fantaisistes. Comme on l'a dit, il y eut une éclipse le 2 avril. Ceux qui s'opposent à y voir un indice chronologique constatent, à juste titre, qu'elle n'était pratiquement pas perceptible dans l'*Urbs*. Il est vrai que sa magnitude était de 0.65¹⁷⁴ ; mais cela ne signifie pas que les Romains ignoraient que le phénomène avait lieu. Car on savait prédire les éclipses¹⁷⁵. On a au moins deux exemples d'éclipses de faible magnitude, qui n'ont certainement pas été observées par la population, et qui sont malgré tout associées à des événements précis bien datés. Le premier est d'ailleurs relié à un empereur, Claude¹⁷⁶. En effet, en 45 ap. J.-C., une éclipse était prévue pour son anniversaire, le 1^{er} août ; Dion Cassius rapporte que « le soleil devant s'éclipser le jour anniversaire de sa naissance, Claude craignit qu'il n'en résultât quelque trouble, attendu qu'il était arrivé d'autres prodiges, et il publia un édit pour faire connaître à l'avance, non seulement l'éclipse, son moment et sa grandeur, mais les causes qui devaient nécessairement l'amener. »¹⁷⁷ Pourtant la magnitude de cette éclipse partielle était si faible qu'elle ne pouvait pas être perceptible à Rome. Ce sont peut-être des astronomes égyptiens qui l'avaient mise sur leurs éphémérides, sans qu'on sache s'ils s'étaient trompés pour Rome ou si simplement, comme il est probable avant les travaux de Ptolémée, leurs prévisions n'étaient pas assez fines pour prévoir la faible magnitude pour l'*Urbs*¹⁷⁸.

Une autre prédiction d'éclipse est reliée à la mort du philosophe Proclus, survenue en 485. Celle-ci avait été en quelque sorte annoncée par une première éclipse solaire l'année qui précède sa mort. Pourtant l'éclipse du 14 janvier 484 n'est pas totale ; aucune étoile ou

Geschichtsschreibung. Untersuchungen zu den nachdionischen Quellen der Chronik des Johannes Zonaras, Munich 1992, p. 70-71, avec la note 55 sur la position singulière du passage. Rappelons aussi que pour certains, ce n'est pas directement Dexippe la source, mais une tradition dexippéenne, peut-être les *Annales* de Nicomaque Flavien, cf. FR. PASCHOUD, *Vie des trente tyrans et de Claude*, p. VIII-IX.

174. Pour la magnitude des éclipses, nous nous référons au canon édité par R. GAUTSCHY, cf. « Sonnenfinsternisse und ihre chronologische Bedeutung: Ein neuer Sonnenfinsterniskanon für Altertumswissenschaftler », *Klio* 94, 2012, p. 7-17 ; la base de données est disponible sur le site Internet de l'auteur. Le vieux canon de F. K. GINZEL, *Spezieller Kanon der Sonnen- und Mondfinsternisse für das Ländergebiet der klassischen Altertumswissenschaften und den Zeitraum von 900 vor Chr. bis 600 nach Chr.*, Berlin 1899, donne des chiffres sans doute périmés, mais est toujours utile pour certains commentaires.

175. Sur la capacité à prédire des éclipses dans les sociétés antiques, O. NEUGEBAUER, *A History of Ancient Mathematical Astronomy*, Berlin 1975, p. 664-669 ; L. MAGINI, *Astronomy and Calendar in Ancient Rome. The Eclipse Festivals*, Rome 2001, p. 25-30 ; M. LERNER, D. SAVOIE dans *Le manuel des éclipses*, publié par l'Institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides, Paris 2005, p. 14-16, cf. aussi P. ROCHER, *ibid.*, p. 151 sq.

176. O. NEUGEBAUER, *op. cit.*, p. 666.

177. Dion Cassius, LX, 26, 1 : καὶ ἐπειδὴ ὁ ἥλιος ἐν τοῖς γενεθλοῖς αὐτοῦ ἐκλείπειν ἔμελλεν, ἐφοβήθη τε μή τις ἐκ τούτου ταραχὴ γένηται, ἐπεὶ ἄλλα ἄττα τέρατα συνεβεβήκει, καὶ προέγραψεν οὐ μόνον ὅτι τε ἐκλείπει καὶ ὅποτε καὶ ἐφ' ὁπόσον, ἀλλὰ καὶ τὰς αἰτίας δι' ἃς ἀναγκαίως γενήσεσθαι τοῦτ' ἔμελλεν.

178. Les Anciens n'avaient pas de moyen sûr de prévoir si les éclipses allaient être partielles, annulaires ou totales, cf. H. A. GÄRTNER, *art. cit.* n. 165, p. 35, n. 4. Ce n'est qu'avec Ptolémée et son *Almageste* que l'on peut calculer, par la prise en compte de l'évection, si l'éclipse sera visible en un lieu donné ; il reste alors toujours des incertitudes, liées aux irrégularités de la rotation terrestre.

planète de magnitude supérieure à zéro n'était visible durant l'éclipse¹⁷⁹, ce qui n'empêche pas Marinus, pourtant témoin de l'événement et s'adressant à d'autres témoins du phénomène, d'exagérer son ampleur : « Il y eut aussi des signes célestes dans l'année qui précéda sa mort, par exemple une éclipse du soleil si totale qu'en plein jour il faisait nuit. Il se fit, en effet, une obscurité profonde et les étoiles furent visibles¹⁸⁰. » Quand, un an après la mort de Proclus, Marinus écrit le discours qui nous est parvenu, il relie le même événement à une éclipse à venir : « Les auteurs d'éphémérides ont noté aussi une seconde éclipse comme devant se produire, elle aussi, une fois achevée la première année après la mort de Proclus. » Cette seconde éclipse, le 19 mai 486, n'a pourtant presque pas été visible à Athènes, car sa magnitude était de 0.688¹⁸¹ ; mais du moins avait-elle été prédite. Ajoutons que Théon prévoit et observe en 364 ap. J.-C. une éclipse dont la magnitude à Alexandrie est inférieure à 0.5, donc encore plus difficilement observable que celle du 2 avril 238 à Rome¹⁸².

Que les astrologues de Rome aient pu prévoir l'éclipse du 2 avril 238, de magnitude 0.651, ou la connaître grâce aux éphémérides réalisés par les meilleurs astronomes de l'Empire, nous paraît donc tout à fait probable. Dès lors, dans « l'ambiance astrologisante dans laquelle baignent les princes »¹⁸³, on aura vite fait d'associer le phénomène à l'avènement des nouveaux Augustes et du César. Qu'à partir de cette indication trouvée dans sa source, Capitolinus ait brodé, à la fois en exagérant le caractère de l'éclipse – ce qui est banal chez les auteurs antiques¹⁸⁴ – et en glissant peut-être une réminiscence de Suétone¹⁸⁵, ne serait déjà en soi pas étonnant.

Comme nous sommes de ceux qui pensent que l'*Histoire Auguste* a été composée par un auteur philosénatorial à l'extrême fin du IV^e siècle¹⁸⁶, nous serions tenté d'aller plus loin. Car il y a eu dans le bassin méditerranéen en 393 une éclipse totale particulièrement frappante, le 20 novembre, partielle à Ravenne et totale à Constantinople. Sa magnitude à Rome était 0.941 ; c'était la plus spectaculaire dans l'Urbs depuis celle de 359, que d'ailleurs l'auteur avait certainement aussi connue. Capitolinus n'avait donc qu'à puiser dans sa propre

179. F. R. STEPHENSON, *Historical Eclipses and Earth's Rotation*, Cambridge 1997, p. 367-368.

180. Marinus, *Proclus ou sur le bonheur*, 37.

181. Il est évidemment possible que les éphémérides aient été réalisées ailleurs, à Alexandrie en particulier, où la magnitude fut de 0.934. Mais là n'est pas la question.

182. A. TIHON, « Le calcul de l'éclipse de soleil du 16 juin 364 p. C. et le "Petit Commentaire" de Théon », *BIBR* 46-47, 1976-77, p. 35-79.

183. B. BAKHOUCHE, *L'astrologie à Rome*, Louvain 2002, p. 179.

184. A. DEMANDT, *op. cit.* n. 165, p. 10-18.

185. Cf. CHASTAGNOL 1994, p. 728, n. 2. L'expression *accensis luminibus* n'est peut-être toutefois pas assez remarquable pour assurer la réminiscence, même si par ailleurs Suétone est une source d'inspiration majeure de l'auteur.

186. Ce que nous développons ici conviendrait assurément à l'identification proposée par ST. RATTI de voir en Nicomaque Flavien l'auteur de l'*Histoire Auguste*, cf. pour l'essentiel, « Nicomaque Flavien senior auteur de l'*Histoire Auguste* » dans G. BONAMENTE, H. BRANDT éd., *Historiae Augustae Colloquium Bambergense*, Bari 2007, p. 305-317, et *Id.*, *Antiquus error. Les ultimes feux de la résistance païenne*, Paris 2010. Nicomaque Flavien est peut-être l'auteur de l'*Histoire Auguste*, mais la démonstration de l'auteur ne nous a pas entièrement convaincu.

expérience pour décrire une « éclipse de soleil telle qu'on se serait cru en pleine nuit et qu'on ne pouvait rien faire sans allumer des lampes ». De plus, pour lui-même et pour son lectorat potentiel, un parallèle entre l'éclipse coïncidant avec l'avènement du jeune Gordien et celle de 393 pouvait tout à fait avoir une portée symbolique : en effet 393 est aussi l'année de l'avènement de l'empereur-enfant Honorius, en janvier¹⁸⁷. Or l'auteur a certainement construit un parallélisme entre le règne de Gordien III assisté de Timésitheos et celui d'Honorius chapeauté par Stilichon¹⁸⁸ ; Honorius avait un peu plus de huit ans quand il accède à la pourpre, là où Gordien en avait treize. L'analogie pouvait donc être perçue dès l'avènement, marqué dans un cas comme dans l'autre par une éclipse¹⁸⁹. La confusion entre *dies Caesaris* et *dies imperii* ne serait pas dans ce cas une erreur, mais un choix qui permet d'associer cette éclipse à l'avènement de Gordien III¹⁹⁰. Au demeurant, si l'éclipse était reliée à Maxime et Balbin dans les sources utilisées par l'auteur anonyme, le présage était bien plus vrai pour eux, qui furent trois mois à la tête de l'Empire, que pour Gordien III, dont le règne ne fut pas si court que cela, en particulier par rapport à ceux de ses prédécesseurs et successeurs.

Capitolinus a probablement utilisé une chronique lui fournissant des dates qu'il a ensuite utilisées à sa guise. Il possédait Hérodien comme source principale pour les événements de 238. Or c'est l'historien grec qui nous apprend que l'assassinat des deux empereurs eut lieu pendant les *Kapetôlia*. Mais les spectacles évoqués par Capitolinus sont autres : dans la *uita* des deux Maximins, les *ludi Apollinares*, dans celle de Maxime et Balbin, des *ludi scaenici*. Il est curieux qu'à aucun moment il ne soit fait allusion au concours grec, même si l'on a estimé quelquefois que les *ludi scaenici* étaient les épreuves scéniques des *Kapetôlia* ; l'expression convient mieux aux *ludi Apollinares*. Peut-être faut-il voir ici l'un de ces jeux avec le lecteur qu'affectionne tant l'auteur de l'*Histoire Auguste*, ici autour du Capitole.

Julius Capitolinus est le pseudonyme pris par l'auteur pour signer les vies relatives aux événements de 238 : celles des deux Maximins, des trois Gordiens et de Pupien et Balbin. Il insiste particulièrement sur cette période brève pendant laquelle le Sénat a manifesté son indépendance et tenté d'imposer ses propres empereurs. Développant les remarques

187. Sur le point particulier des *Kinderkaiser* dans la théorie de ST. RATTI, voir son article « 394 : fin de la rédaction de l'Histoire Auguste ? », *Ant.Tard.* 16, 2008, p. 335-348, ici p. 344.

188. W. HARTKE, *Römische Kinderkaiser: eine Strukturanalyse römischen Denkens und Daseins*, Berlin 1951, p. 190-206, en particulier 198-199.

189. Ajoutons que dans l'*Histoire Auguste*, l'âge prétendument prêté par certains auteurs à Gordien lors de son avènement – seize ans – est celui, au moment de l'éclipse de 393, de l'autre empereur-enfant, Arcadius.

190. Une autre hypothèse a été de relier l'éclipse à l'avènement des deux premiers Gordiens, hypothèse qui s'appuie sur la consultation des haruspices par Gordien mentionnée par Aurelius Victor, 26, 3, à la suite de présages funestes, cf. C. E. V. NIXON, *An historiographical Study of the Caesares of Sextus Aurelius Victor*, Ph.D University of Michigan, 1983, p. 264-265 ; P. JANISZEWSKI, « Natura w służbie propagandy. Kataklizmy i rzadkie fenomeny w łańskich brewiarzach historycznych i w *Historia Augusta* » dans *Chrześcijaństwo u schyłku starożytności. Studia źródłoznawcze*, t. 2, Cracovie 1999, p. 9-108, ici p. 90-91. Notons toutefois que l'éclipse n'était pratiquement pas visible en Proconsulaire, encore moins qu'à Rome, et qu'il y a moins de chance que les Gordiens aient été entourés d'astrologues aussi bien informés que ceux de Rome.

de E. Hohl¹⁹¹ et X. Loriot¹⁹², A. Chastagnol a montré que Julius Capitolinus est un nom qui renforce « l'atmosphère cicéronienne de cette partie de son ouvrage »¹⁹³ ; le choix du pseudonyme est une façon de « se placer malicieusement sous le patronage occulte du grand orateur républicain, figure sénatoriale légendaire »¹⁹⁴. C'est aussi une allusion à des héros de Rome¹⁹⁵. Chastagnol relève quelques jeux de mots et allusions, qui, à notre avis, étaient suffisamment sa théorie¹⁹⁶. Elle pourrait expliquer l'absence de la mention des *Kapetôlia* dans le récit de l'avènement de Pupien et Balbin, qui, selon nous, emprunte en fait à l'avènement de Gordien III. D'après Hérodien, la désignation des deux empereurs Pupien et Balbin eut lieu dans le temple de Jupiter Capitolin ; les sénateurs décidèrent en effet de ne pas siéger dans la *Curia Iulia* mais au Capitole¹⁹⁷. Julius Capitolinus connaît ce détail et utilise manifestement Hérodien, mais il transpose l'épisode lors de l'avènement de Gordien III¹⁹⁸. Ce n'est donc peut-être pas la seule fois qu'il déplace les événements d'un avènement à l'autre : il l'aura déjà fait pour l'éclipse.

Pourtant, dans la *Vie de Maxime et Balbin*, il mentionne pour la séance du Sénat le temple de la Concorde¹⁹⁹ plutôt que le Capitole, alors que par ailleurs il ne se fait pas faute de faire allusion autant que possible à ce dernier, surtout à propos d'empereurs qui entretiennent de bons rapports avec le Sénat, ce qui est le cas de Maxime et Balbin, tous deux sénateurs. Il y a là

191. « Capitolina amphora », *Hermes* 52, 1917, p. 472-475.

192. LORIOU 1974, p. 305, n. 44, dans une note très dense, conclut : « Le faussaire, jouant sur son propre pseudonyme, s'est ainsi amusé, chaque fois que sa source lui proposait le mot "capitolin" à lui substituer un équivalent plus ou moins bien choisi. »

193. A. CHASTAGNOL, « Le Capitole dans l'*Histoire Auguste* », *Bonner Historia-Colloquium 1986-1989*, Bonn 1991, p. 21-30.

194. *Ibid.*, p. 23, cf. la conclusion de CHASTAGNOL, p. 29 : « Le temple de Jupiter est pour lui un prétexte à mettre en œuvre des réminiscences et jeux littéraires, voire des emprunts à Cicéron, ou des fantaisies obscures à finalité vaguement idéologique. »

195. CHASTAGNOL 1994, p. XLVII : « Julius Capitolinus, comme Manlius Capitolinus – le sauveur de Rome qui, réveillé par les oies, dirigea la résistance lors de l'attaque de la colline par les Gaulois au IV^e siècle av. J.-C. – est « l'homme du Capitole ». Son nom a été imaginé par l'auteur lorsqu'il décrivait l'épisode de 238 dans les *Vies des Maximins*, des Gordiens et de Maxime et Balbin, « probablement dans cette dernière *Vie* même » ; voir aussi les p. XLVII-XLVIII et CIII-CIV. Des conclusions semblables à celles de Chastagnol sont formulées par W. HARTKE, *op. cit.* n. 188, p. 326-328, et par T. HONORÉ, *JRS* 77, 1987, p. 171-172.

196. LIPPOLD 1991, p. 698, a trouvé l'idée de Chastagnol « wenig überzeugend » ; S. WALENTOWSKI, *Kommentar zur Vita Antoninus Pius der Historia Augusta*, Bonn 1998, p. 26, s'y est totalement opposée ; mais elle défend avec Lippold la théorie d'une multiplicité d'auteurs et estime qu'il n'y a pas de raison de penser que ce n'est pas un Iulius Capitolinus qui a rédigé la *Vie* à l'époque de Dioclétien ou de Constantin, position à nos yeux difficile à soutenir. BRANDT 1996, p. 108-109, estime la démonstration de Chastagnol convaincante.

197. *Histoire des empereurs romains* VII 10, 2 : συνήλων οὐκ ἐς τὸ σύνηθες συνέδριον ἀλλ' ἐς τὸν τοῦ Διὸς νεὼν <τοῦ> Καπετωλίου, ὃν σέβουσι Ῥωμαῖοι ἐν ἀκροπόλει.

198. *SHA* Gord., 22, 7-8 : « Les vétérans se dirigèrent ensuite vers la Curie pour apprendre ce qui s'était passé ; deux d'entre eux entrèrent au Capitole où se tenait la séance du Sénat (*ex quibus duo ingressi Capitolium, cum illic senatus ageretur*) et furent tués juste devant l'autel par le consulaire Gallicanus et l'ancien général Maecenas. »

199. Les séances du Sénat tenues prétendument dans le temple de la Concorde sont toutes pour des proclamations impériales.

un paradoxe qui s'accroît avec la mention des *ludi Apollinares* : l'auteur décrit un contexte qui est manifestement celui de l'avènement de Gordien III, ce qui lui aurait permis une nouvelle allusion en rapport avec le Capitole, en mentionnant les *Kapetôlia*. Il ne le fait pas : ne serait-ce pas une ultime stratégie de l'intertextualité ? Capitolinus, en deux endroits où l'on attend un terme évoquant le Capitole, choisit délibérément de ne citer ni le temple de Jupiter Capitolin ni le *certamen Iouis Capitolini*. C'est un clin d'œil au lecteur averti, du moins tel qu'il est imaginé par le biographe : la mention du temple de la Concorde et des *ludi Apollinares* constitue bien, pour ceux qui connaissent le texte d'Hérodien, des allusions cachées au Capitole.

Julius Capitolinus nous livre donc peut-être indirectement la date exacte de l'avènement de Gordien III, le 9 juillet 238, durant les jeux Apollinaires et les *Kapetôlia*. Son allusion à l'éclipse permet également de dater le moment où Gordien devint César, très certainement le 1^{er} ou le 2 avril, soit précisément 99 jours avant le *dies imperii*, la durée indiquée par le *Breviarium Vindobonense*.

Ce qui nous amène à un dernier point : on ne peut qu'être frappé de la cohérence des durées de règne indiquées par le *Breviarium Vindobonense*. Bien sûr, on ne peut qu'appeler à la prudence dans l'utilisation des données transmises par le « Chronographe » de 354 et, sur la seule base des calculs que nous indiquons, des coïncidences, aussi incroyables puissent-elles paraître, sont toujours possibles. Remarquons toutefois, en laissant une étude plus approfondie pour une autre occasion :

– Que la durée de 13 ans, 8 mois, 9 jours pour Sévère Alexandre, pourrait être celle entre un *dies Caesaris* le 27 juin 221 – ce que le *Feriale Duranum* n'exclut nullement, puisque, comme le notaient les éditeurs, on peut restituer aussi bien [V *Kal(endas)*] *Iulias* que [VI *Kal(endas)*] *Iulias*²⁰⁰ – et une acclamation militaire de Maximin le 6 mars 235, le 6 mars étant la date attribuée par l'*Histoire Auguste* au *dies imperii* de Sévère Alexandre²⁰¹, jour parfaitement compatible avec ce que nous écrivions plus haut. Reconnaissons toutefois que les arguments pour un *dies Caesaris* le 26 juin ne sont pas sans force²⁰², quand bien même, comme les éditeurs du *Feriale Duranum* en étaient conscients, ils ne sont pas dirimants²⁰³.

– Que les 3 ans, 4 mois, 2 jours attribués à Maximin sont à un jour près – il peut donc aisément s'agir d'une erreur de transmission – la durée qui sépare cette acclamation du Thrace par l'armée, le 6 mars, et l'avènement de Gordien III le 9 juillet ; ce calcul n'est pas impossible, car d'un point de vue diachronique, Gordien est de fait aussi le successeur de Maximin, mort en mai après l'avènement de Pupien et Balbin.

200. R. O. FINK, A. S. HOOEY, W. S. SNYDER, « The *Feriale Duranum* », *YCIS* 7, 1940, p. 141-142.

201. *SHA* Alex. 6, 2. Il y aurait une sorte de jeu permanent de déplacement des dates relatives aux années 235-238 : le *dies imperii* de Maximin est attribué à Sévère Alexandre, celui de Gordien III à Pupien et Balbin, le leur à Gordien III.

202. Cf. aussi P. HERZ, *Untersuchungen zum Festkalender der römischen Kaiserzeit nach datierten Weih- und Ehreninschriften*, Mayence 1975, p. 232-233.

203. Faut-il inverser la perspective et penser qu'il y a eu mauvaise transmission du chiffre du jour, qu'il faudrait lire non pas IX mais X ? C'est une erreur possible, mais la correction ne s'impose pas.

– Que les 5 ans, 5 mois, 5 jours du règne de Gordien sont forcément inexacts²⁰⁴, puisqu'ils mènent à décembre 243, ce qui paraît trop tôt²⁰⁵, mais ils constituent tout de même de loin le meilleur chiffre transmis par la littérature, et sans doute assez proche de la réalité.

– Que les 99 jours pour Pupien et Balbin et les 20 jours pour les deux Gordiens ont de toute manière toujours été considérés comme sinon exacts du moins très proches de la réalité.

Ce sont tous les délais du *Breviarium Vindobonense* pour les empereurs de Sévère Alexandre à Gordien – et même ceux de ses successeurs – qui sont à considérer avec attention, et avec beaucoup moins de scepticisme à notre avis que celui qu'on a presque toujours manifesté ces dernières décennies.

Nous reconstituerions donc les événements de 238 de la manière suivante :

– Les deux Gordiens sont proclamés empereurs à Thysdrus au tout début du mois de mars, au plus tôt dans les derniers jours de février. Cela correspond exactement à l'indication d'Hérodien, qui situe la révolte à la fin de la troisième année du règne de Maximin ; ce dernier est en effet devenu empereur début mars 235, peut-être le 6 ; l'indication convient encore au *dies imperii* sénatorial, peut-être vers le 22/23 mars.

– Les Gordiens sont reconnus à Rome par le Sénat vers le 10 mars. Maximin décide de marcher sur Rome et quitte Sirmium à la fin du mois.

– L'avènement de Pupien et Balbin se situe tout début avril, le 1^{er} ou le 2.

– Maximin atteint l'Isonzo début avril ; une crue provoquée par la fonte des neiges y ralentit sa marche.

– Il arrive devant Aquilée vers la mi-avril, peut-être un peu plus tard ; le siège de la ville dure environ un mois. Maximin est assassiné vers la mi-mai.

– Pupien et Balbin sont tués le 9 juillet ; Rome est alors animée par la célébration concomitante des *ludi Apollinares* et des *Kapetôlia*. Si la fin du concours était bien – à plus ou moins un jour près – le 14 juillet, jour de pleine lune vraie, c'était encore, au moment de l'assassinat, la période des concours scéniques, qui s'étalaient sur de longs jours ; si, comme on peut le penser, la durée de l'*agôn* n'avait pas changé depuis le II^e siècle, il avait commencé cette année-là vers le 4 juin. On a pu objecter que les compétitions artistiques n'étaient pas un moment qui correspondait à l'effervescence décrite par Hérodien. Rien n'est moins sûr : il y avait dans les épreuves artistiques des *Kapetôlia* des disciplines plébiscitées par le public romain, comme la pantomime et les épreuves avec chœur, au point même que l'intégration de ces épreuves dans les concours grecs est largement due à leur popularité en Occident et en particulier dans les concours de Rome ou de Naples. Et les programmes artistiques connus montrent que les épreuves les plus populaires se déroulaient plutôt vers la fin des concours, ce qui en 238, à notre avis, nous place début juillet. Autour du 10-12 juillet eurent lieu le sacrifice

204. De toute évidence, il y a une forme de doublonnage avec la durée du règne de Philippe, 5 ans, 5 mois et 29 jours ; certains chiffres sont sans doute irrémédiablement corrompus.

205. Mais la chronologie traditionnelle de la succession Gordien-Philippe est en partie basée sur les dates trouvées dans le *Code Justinien*, qui doivent être manipulées avec beaucoup de précaution.

et les courses hippiques, les 13-14 les concours gymniques, alors que jusqu'au 13 encore le théâtre puis l'hippodrome bruissent des clameurs des foules réunies pour les jeux en l'honneur d'Apollon. Peu après, Censorinus terminait son *De die natali*.

– Les frères Arvales accomplirent leurs rites propitiatoires à quelques semaines de distance, comme cela est généralement le cas. J. Scheid observe des délais de 11 à 36 jours entre le *dies imperii* et les *vota* ; dans notre cas, il y aurait 30 jours, ce qui convient tout à fait. Dans les actes des Arvales, on corrigera *VI Idus [Augustas]*, le 8 août.

La crise de 238 se dénoue donc au cœur de l'été, à un moment qui est souvent le plus fort de la chaleur romaine. L'effervescence politique se mêlait à celle des spectacles pour porter l'agitation à son plus haut point. On comprend que les spectacles aient diverti une population qui sortait de quatre mois d'incertitude.

ANNEXE 1 : PRINCIPALES CHRONOLOGIES PROPOSÉES POUR 238

Nous n'avons pas intégré dans ce tableau les deux tentatives de G. COSTA, « Gordianus nepos » dans *Diz. Ep.* 3, 1922, p. 540-559, et P. A. KILDAHL, « A solution to the chronological problem of the year 238 A.D. », *The Historian* 24, 1962, p. 263-269, qui nous paraissent construites sur des bases ruineuses. Les auteurs répertoriés, qui dans le tableau sont rangés dans l'ordre chronologique, sont les suivants²⁰⁶ :

A. F. BELLEZZA, *Massimino il Trace*, Genève 1964.

R. A. G. CARSON, « The Coinage and the Chronology of A.D. 238 » dans H. INGHOLT éd., *Centennial Publication of the American Numismatic Society*, New York 1958, p. 181-199.

W. ENSSLIN dans *The Cambridge Ancient History XII, The Imperial Crisis and Recovery, A.D. 193-324*, Cambridge 1939.

K. HAEGEMANS, *Imperial Authority and Dissent : the Roman Empire in AD 235-238*, Louvain 2010.

HERRMANN 2013.

K. F. W. LEHMANN, *Kaiser Gordian III*, Berlin 1911, p. 23-30.

LORiot 1974.

J. MÜLLER, *De M. Antonio Gordiano III*, Diss. Münster 1883.

PEACHIN 1989.

J. R. REA, « *O.Leid.* 144 and the Chronology of A.D. 238 », *ZPE* 9, 1972, p. 1-19.

P. VON ROHDEN, *RE* 1, 1894, col. 2620-2623.

E. SADÉE, *De imperatorum Romanorum tertii post Chr.n. saeculi temporibus constituendis*, Diss. Bonn 1891.

SARTRE 1984.

O. SEECK, « Die Haloanderschen Subscriptionen und die Chronologie des Jahres 238 », *RhM* 41, 1886, p. 161-169.

A. SOMMER, *Die Ereignisse des Jahres 238 und ihre Chronologie (Programm des städt. Gymnasium Augustum)*, Görlitz 1888.

P. W. TOWNSEND, « The Chronology of the year 238 A.D. », *Yale Classical Studies* 1, 1928, p. 231-238 ; « A Yale papyrus and a reconsideration of the chronology of the year 238 A.D. », *AJPh* 51, 1930, p. 62-66.

C. E. VAN SICKLE, « A hypothetical chronology for the Year of the Gordians », *CPh*, 22, 1927, p. 416-417 ; « Some further observations on the Chronology of the year 238 A.D. », *CPh* 24, 1929, p. 284-289.

G. VITUCCI, « Sulla cronologia degli avvenimenti dell'anno 238 d.C. », *RFIC* 32, 1954, p. 372-382.

C. R. WHITTAKER, *Herodian*, Cambridge 1969.

206. Les références abrégées sont développées dans les notes de bas de page.

	Proclamation des Gordiens	Reconnaissance des Gordiens à Rome	Mort des Gordiens	Avènement de Pupien et Balbin	Mort de Maximin	Avènement de Gordien III
Müller 1883	mi-février		début mars	7 mars		15-20 juin
Seeck 1886	16 mars		6 avril	16 avril	17 juin	23 juillet
Sommer 1888	début février		fin février	début mars	avant mi-mai	avant le 8 juin
Sadée 1891	début mars		25 mars	1 avril	fin avril	9 juillet
von Rohden 1894	février		mars	mars	mai	10-19 juin
Lehmann 1911	20 mars	1 ^{er} avril	11 avril	20 avril	20 mai	20 juillet
Townsend 1928	19 mars	1 ^{er} avril	21 avril	1 ^{er} mai	17-23 mai	7 août
Van Sickle 1927 / 1929	mars	mars	mars	2 avril	10 mai	9 juillet
Townsend 1930	mars	2 avril	22-24 avril	27 mai	10 mai	9 juillet
Ensslin 1939	19 mars	2 avril			10 mai	9 juillet
Carson 1958	22 mars	1 ^{er} avril	12 avril	22 avril	24 juin	29 juillet
Bellezza 1964	fin mars	2 avril	fin avril			22 juillet
Whittaker 1969	vers le 1 ^{er} mars		vers le 22 mars	1 ^{er} avril	fin mai	8/9 juillet
Rea 1972		14 mai		1 ^{er} juin		8 août
Loriot 1974	15/20 janvier	fin janvier/ début février	vers le 20 février	28 février/ 1 ^{er} mars	vers le 10 mai	6 ou 7 juin
Sartre 1984	fin déc. 237 - début janvier 238	mi-janvier	20/27 janvier	31 janvier/ 1 ^{er} février	mi-avril	1/10 mai
Peachin 1989	mi-mars à fin mars	fin mars/ début avril		fin avril/ début mai	début juin	début août
Chastagnol 1994		début janvier	fin janvier	début février	mi-avril	début mai
Brandt 1996		début avril	2 ^{ème} moitié d'avril	1 ^{ère} moitié de mai	1 ^{ère} moitié de juillet	1 ^{ère} moitié d'août
Kienast 1996	début janvier	mi-janvier	20 janvier	fin janvier - début février	mi-avril	début mai ou début juin
Haegemans 2010		14 mars	21 mars	entre le 9 mai et le 1 ^{er} juin		entre le 8 et le 29 août
Herrmann 2013	22/23 mars	5/7 avril	ca 27 avril	fin avril/ début mai		début ou mi- août
Strasser 2016	fin février- début mars	début mars à mi-mars	fin mars	1 ^{er} ou 2 avril	mi-mai	9 juillet

ANNEXE 2 : LES DURÉES DE RÈGNE DE SÉVÈRE ALEXANDRE À GORDIEN III

	Sévère Alexandre	Maximin	Gordien I et II	Pupien et Balbin	Gordien III
Syméon Magister	13a 8m	6a	-	22j	<6a>
	73, 1	74, 1		75, 1	
Zonaras	10a	6a	-	22j ou 3m	6a
	12, 16	12, 16		12, 17	12, 17
Chron. Pasch.	13a	3a	-	3m/100j	6a
	268a				269a
Orose	13a	3a	-	-	6a
	7, 18, 6	7, 19, 2			7, 19, 3
Glykas	13a 8m	6a	-	22j	5a ?
	453	453		453	453
Th. Skoutariotes éd. Sathas	12	3a	22j	3m (confus)	6a
	35	35	36	36	36
Hérodien	14a	3a	-	-	-
	6, 9, 8	7, 4, 1			
Epiphane, <i>Ancoratus</i> , 60	<1>3a	3a	-	-	6a
Epiphane, <i>Mens.</i>	13a	3a	-	-	6a
	18	18			18
<i>Liber gen. I</i>	13a 9j	-	-	-	-
SHA	13a ²⁰⁷ /13a 9j	2 ou 3a ²⁰⁸	-	1a ²⁰⁹	6a
	Hel. 35, 2 / Alex. 60, 1	Max. Balb. 15, 7		Max. Balb. 15, 7	Gord. 31, 1
Georg. Mon.	13a	3a	Confusion	Confusion	4 + 2a
	460	460			461
Dionysius Telmaharensis	13a	3a	-	-	6a
	71	71			72
Sync.	13a	3a	-	-	6a
	438	442			443
Cedrenos	13a 8m	6a	Confusion ²¹⁰	Confusion	4a
	256c	256d			257b
Cassiodore	13a	3a	-	-	6a
	p. 145	p. 146			p. 146

207. L'auteur mentionne d'autres durées, peut-être totalement inventées (6 mois, 1 an ou 2 ans).

208. Voir BRANDT 1996, p. 232-233.

209. *Ibid.*, p. 232.210. *Ibid.* p. 84.

	Sévère Alexandre	Maximin	Gordien I et II	Pupien et Balbin	Gordien III
Aurélius Victor	13a	2a/3a	-	-	6a
	24, 7	26, 1/27, 5			27, 8
Eutrope	13a 9j	3a jj	-	-	-
	8, 23	9, 1			
<i>Breviarium Vindobonense</i>	13a 8m 9j	3a 4m 2j	20j	99j	5a 5m 5j
Eusèbe, <i>Histoire Eccl.</i>	13a	~<3a	-	-	6a (entières)
	6, 28	6, 28			6, 34
Hier., <i>Chron.</i>	13a	3a	-	-	6a
	p. 215	p. 216			p. 216
Epitome	13a	3a	-	-	6a
	24, 7	25, 1			27, 1
Nicéphore, <i>Chron. Syntomon</i>	13a	3a	-	-	6a
	94	94			94
<i>Chron. Syntomon</i> , éd. Schoene, p. 100-101	13a	3a	-	6a pour Pompeianus et Basilus	-
<i>Laterculus Malalianus</i> , 435-436	8a 4m	3a 10m	22j et 20j	1a 3m pour Balbinus, 3m 1/2 pour Pulpus	6a
Michel Psellos	13a 6 m	6a	22j	-	6a
	40	41	42		42

Tous les textes sont présentés par BURGESS 2014, p. 28-33. Pour les sources tardives sur l'année 238, voir S. BRECHT, *Die römische Reichskrise von ihrem Ausbruch bis zu ihrem Höhepunkt in der Darstellung byzantinischer Autoren*, Rahden 1999, p. 109-130, notamment sur les confusions fréquentes à propos des trois Gordiens. L'édition de référence du « Chronographe de 354 » ou *Breviarium Vindobonense*, est désormais celle de BURGESS 2014, p. 142-157.

ANNEXE 3 : LES EMPEREURS DANS LA DOCUMENTATION ÉGYPTIENNE EN 238

Maximin	238, 3 février	<i>SPP XX 47</i>	Héracléopolite	Contrat de vente
Année 4	27 mars-25 avril (a.inc.)	<i>P.Oxy. XLVI 3287</i>	Oxyrhynchos	Ordre de paiement
Maximin	7 avril	<i>P.Oxy. XLIII 3107,</i> l. 10	Oxyrhynchos	Reçu
Gordien I (?)	25 avril (a.inc.)	<i>SB XX 14996</i> ²¹¹	Oxyrhynchos	Rapport sur des taxes
Gordien I et II	13 juin	<i>P.Oxy. XLIII 3107</i>	Oxyrhynchos	Reçu
Gordien I et II	Avant le 13 juin ?	<i>P.Oxy. LI 3607</i>	Oxyrhynchos	Lettre officielle (annonce de l'accession)
Gordien I et II	20 juin	<i>SB XVIII 13153 (P.Yale</i> inv. 156)	Oxyrhynchite ?	Date d'un contrat
An 1 = an 4	25 juin (a. inc.)	<i>T.Mom.Louvre 855</i> ²¹²	?	Étiquette de momie
Pupien et Balbin	21 juillet	<i>O.Leid. 259</i>	?	Reçu
Pupien et Balbin	21 juillet	<i>O.Bodl. II 1621, l. 1-4</i>	Thèbes	Reçu
Année 1 (a. inc.)	27 juil.	<i>O.Mich. 872</i>	Karanis	Reçu
Pupien et Balbin	29 août-27 sept.	<i>P.Oxy. XII 1433, col. I</i>	Kesmuchis (Oxyrhynchite)	Rapport à un stratège
Pupien et Balbin	An 1, avant le 29 août	<i>P.Flor. I 98</i>	Arsinoïte	Ordonnance d'un <i>basilikos grammateus</i>
Pupien et Balbin	8 septembre	<i>SPP XX 51 = SB I</i> 5125	Arsinoïte	Contrat
Gordien III	21 septembre	<i>Mitteilungen aus der</i> <i>Sammlung der PER,</i> 2-3, p. 23	Fayoum ?	
Gordien III	Après le 27 sept.	<i>P.Oxy. XII 1433, col. II</i>	Oxyrhynchos	Rapport à un stratège
Gordien III	12 octobre	<i>P.Ryl. II 100</i>	Magdola Mire (Hermopolite)	Proposition de bail

211. *SB XVIII 13631 = SB XX 14996* ([τοῦ ἐνεστῶτος - 1 ou 2 lettres - (ἔτους) Μάρκο] ὑπ' Ἀντωνίου Γορδiana[ο] ἡ | [- ca. 19 -] ἡ Εὐσεβοῦς Εὐτυχοῦς | [Σεβαστοῦ]) est un texte difficile, où toutes les restitutions possibles de la titulature soulèvent des difficultés, cf. J. R. REA, « Gordian III or Gordian I », *ZPE* 76, 1989, p. 103-106. Cet auteur y voit ou une titulature très tardive de Gordien III, en l'an 7 de son règne, avec des titres de victoires (inconnus par ailleurs), ou celle de Gordien I, qui aurait été reconnu par le préfet d'Égypte avant sa reconnaissance officielle par le Sénat (les parallèles invoqués, ceux de Vespasien, Hadrien et Avidius Cassius, sont toutefois des cas très différents). Gordien I aurait donc été considéré à Oxyrhynchos comme unique empereur à une date peu après le 25 avril. Cette hypothèse est compatible avec les délais de transmission de la nouvelle depuis l'Afrique dans une chronologie basse, mais peut-on vraiment imaginer que le préfet se soit engagé sur la foi d'une nouvelle officieuse ? Et s'il l'a fait suite à des messages officiels de Gordien, comment croire que ceux-ci soient partis avant même que Gordien ait écrit à Rome et donc avant que Gordien II ait été associé au pouvoir ? Nous n'avons donc pas pris en compte cette hypothèse dans le reste de notre étude.

212. Avec M. CHAUVEAU, *ZPE* 66, 1986, p. 104, en estimant qu'il s'agit de l'an 1 de Gordien III, l'étiquette ayant été rédigée en l'an 2 ; la datation serait donc rétrospective ; mais dans ce cas, pourquoi rappeler l'an 4 de Maximin, dont la mémoire a été condamnée ?

SOMMAIRE

<i>Hommage à Pierre Debord directeur de la Revue des Études Anciennes (1977-2006)</i>	3
---	---

ARTICLES :

Jamal BELLAKHDAR, <i>Que mangeaient les lotophages ? Contribution de l'ethnobotanique maghrébine à l'interprétation d'un passage de l'Odyssée</i>	5
Hélène NORMAND, <i>Les rapaces guerriers dans la céramique grecque</i>	29
José PASCUAL, <i>Confederación y poleis en Acarnania en el siglo V a. C</i>	53
Isaías ARRAYAS MORALES, <i>Sobre la fluctuación en las alianzas en el marco de las guerras mitridáticas. Algunos casos significativos en Anatolia</i>	79
Madalina DANA, <i>Les médecins dans les provinces danubiennes</i>	99
Jean-Yves STRASSER, <i>La chronologie de la crise de 238</i>	125
Ridha GHADDHAB, <i>Y avait-il un port à Hadrumetum dans l'Antiquité tardive ?</i>	175

CHRONIQUE

Martine JOLY, <i>Céramiques romaines en Gaule, (années 2014-2015)</i>	201
---	-----

LECTURES CRITIQUES

Alix BARBET, <i>Des natures mortes toujours vivantes !</i>	203
Comptes rendus	211
Notes de lecture	388
Liste des ouvrages reçus	389